

RÉSUMÉ NATIONAL

REGARD PROSPECTIF — CONSTRUCTION ET MAINTENANCE :

Évaluation du marché du travail
de la construction de 2024 à 2033



MARS 2024



Financé en partie par le Gouvernement
du Canada par Programme solutions
pour la main-d'oeuvre sectorielle

Canada

À PROPOS DE CONSTRUFORCE CANADA

Créé en 2001, sous le nom de Conseil sectoriel de la construction, ConstruForce Canada est un organisme national, dirigé par le secteur, qui travaille en collaboration avec le secteur de la construction afin de fournir l'information et les ressources nécessaires à la gestion des besoins en main-d'œuvre.

Le mandat de ConstruForce Canada est de fournir en temps opportun de l'information sur le marché du travail (IMT) exacte pour répondre aux besoins de l'ensemble du secteur canadien de la construction, dans le but de créer une population active hautement qualifiée qui saura satisfaire les besoins futurs du secteur.

REMERCIEMENTS

ConstruForce Canada souhaite remercier les nombreux bénévoles du secteur pour leur participation, leur dévouement et leur contribution à l'élaboration de ces prévisions annuelles. La liste complète des membres du comité figure en annexe.

Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

TABLE DES MATIÈRES

À propos de Construforce Canada / Remerciements	2	Ontario.....	20
National	4	Centre de l'Ontario.....	21
Le secteur de la construction au Canada.....	4	Est de l'Ontario.....	21
Aperçu des prévisions nationales pour le secteur de la construction (2024 à 2033).....	5	Région du Grand Toronto.....	22
Emploi.....	7	Nord de l'Ontario.....	22
Main-d'œuvre.....	8	Sud-Ouest de l'Ontario.....	22
Aperçu du secteur	9	Manitoba.....	23
Investissements dans le secteur résidentiel.....	10	Saskatchewan.....	23
Emploi dans le secteur résidentiel.....	11	Alberta.....	24
Main-d'œuvre dans le secteur résidentiel.....	13	Colombie-Britannique.....	24
Investissements dans la construction non résidentielle.....	14	Lower Mainland.....	24
Emploi dans le secteur non résidentiel.....	15	Île de Vancouver.....	25
Main-d'œuvre dans le secteur non résidentiel.....	17	Établir une main-d'œuvre durable	27
Aperçu des provinces	18	Diversification de la main-d'œuvre.....	28
Terre-Neuve-et-Labrador.....	19	Groupes de travailleurs sous-représentés.....	28
Île-du-Prince-Édouard.....	19	Conclusions et implications	30
Nouvelle-Écosse.....	19	À propos du système d'information sur le marché du travail de Construforce Canada	32
Nouveau-Brunswick.....	20	Annexe : Participants au comité	33
Québec.....	20		

NATIONAL

Le secteur de la construction au Canada

La construction est l'un des plus grands secteurs industriels au Canada. En 2023, l'emploi total dans le secteur de la construction dépassera 1,5 million de personnes, ce qui représente environ un travailleur canadien sur 13. Dans son ensemble, le secteur représente 7 % du PIB du Canada. Il est principalement constitué de petites entreprises, environ 61 % des entreprises du secteur étant classées dans la catégorie des microentreprises et comptant moins de cinq employés.

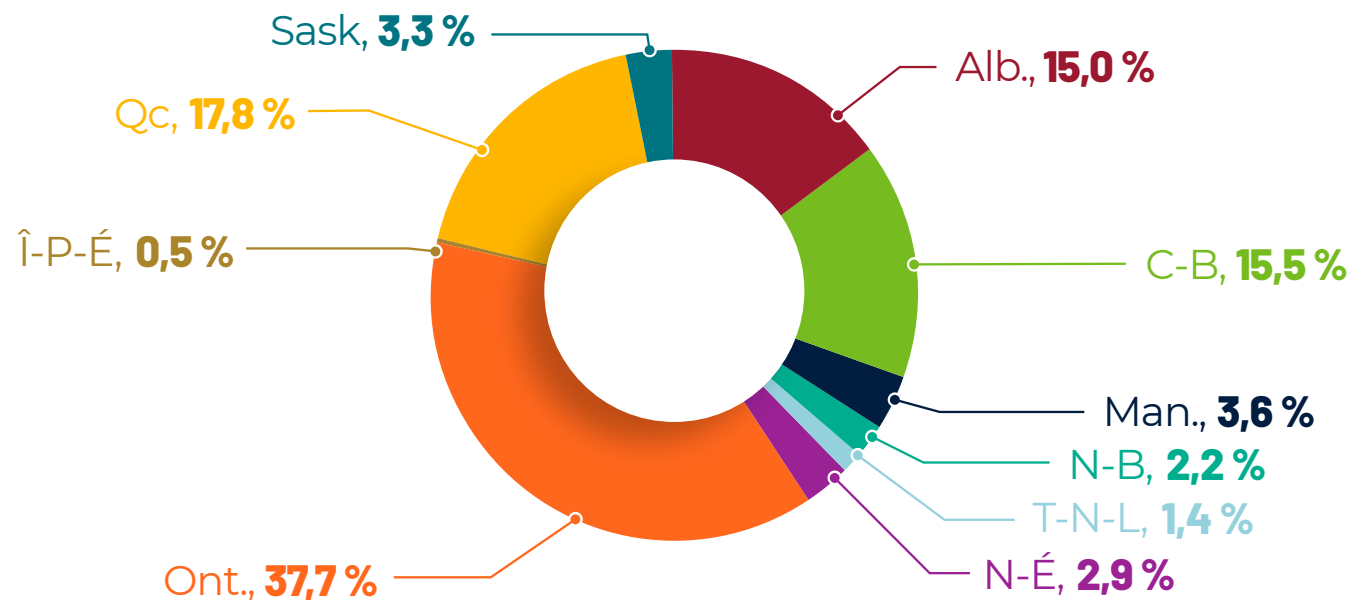
Les données de l'Enquête sur la population active¹ de Statistique Canada montrent que l'emploi dans le secteur de la construction a augmenté au Canada presque chaque année depuis 2002, avec une croissance de plus de 690 000 travailleurs, soit 80 %. La croissance a été particulièrement prononcée ces dernières années, compte tenu de l'augmentation rapide de la demande dans la construction résidentielle et non résidentielle dans presque toutes les régions du pays. Entre 2020 et 2022, la croissance de l'emploi a largement dépassé celle de la population active, ce qui a permis au taux de chômage national dans le secteur de la construction d'atteindre son niveau le plus bas, soit 4,6 %.

Le chômage a toutefois légèrement augmenté en 2023, la croissance de la main-d'œuvre dans la construction n'ayant que légèrement dépassé celle de l'emploi. Ainsi, le taux de chômage annuel moyen du secteur est passé à 5,1 %.

L'augmentation du taux d'emploi chez les femmes dans le secteur de la construction a été une tendance considérable tout au long de l'année 2023. Parmi les femmes âgées de 15 ans et plus, le taux d'emploi a augmenté de 8,2 % au cours de l'année. En particulier, le taux d'emploi chez les femmes âgées de 15 à 24 ans a augmenté de 32 % d'une année à l'autre, passant ainsi de 12 200 personnes en emploi en 2022 à 16 100 en 2023. Cette hausse reflète l'important soutien du gouvernement fédéral au développement de l'apprentissage et aux défis permanents du secteur en matière de main-d'œuvre.

La figure 1 présente une ventilation de la part de l'emploi total du secteur de la construction par province.

Figure 1 : Proportion dans l'emploi total en construction, par province, 2023



¹ L'Enquête sur la population active de Statistique Canada permet de connaître la situation de tous les travailleurs du secteur, y compris ceux qui exercent des professions autres que les métiers et professions directement liés au secteur de la construction qui font l'objet d'un suivi par Construforce Canada.

L'emploi total dans le secteur de la construction est resté pratiquement inchangé en 2023, les secteurs résidentiel et non résidentiel ayant suivi des trajectoires différentes. L'emploi dans le secteur non résidentiel a continué d'être stimulé par la construction de grands projets, notamment les bâtiments institutionnels du secteur public, les systèmes de transport collectif, ainsi que les routes, les autoroutes et les ponts. En 2023, l'emploi pour les travailleurs de la construction non résidentielle travaillant directement sur les chantiers a augmenté de 4 %. La construction résidentielle, en revanche, a vu son activité ralentir en 2023, la hausse des taux d'intérêt et les préoccupations des consommateurs quant à l'abordabilité ayant érodé la demande de construction de logements neufs en particulier. L'emploi dans la construction résidentielle a reculé de 4 % en 2023.

L'évolution de la demande a eu des effets variables sur les marchés du travail provinciaux et régionaux. Dans la plupart des cas, les pressions sur la main-d'œuvre se sont atténuées dans les différents secteurs résidentiels. Ce fut surtout le cas pour les métiers et professions axés sur la construction de nouvelles maisons, et plus particulièrement de maisons individuelles. Dans certains cas, la demande de main-d'œuvre a augmenté pour les métiers et professions qui construisent des logements multifamiliaux plus abordables. Cette tendance devrait se poursuivre jusqu'en 2024, avant que les salaires et les revenus ne s'ajustent à l'inflation, et qu'une reprise dans le secteur résidentiel ne soit créée par une combinaison de demande refoulée et de forte croissance démographique due à l'immigration.

Dans le secteur non résidentiel, il est peu probable que la demande de main-d'œuvre se relâche avant le milieu de la période de prévision, étant donné le grand nombre de projets d'envergure en cours dans la plupart des régions du pays.

Aperçu des prévisions nationales pour le secteur de la construction (2024 à 2033)

Les niveaux d'investissement dans le secteur de la construction résidentielle et non résidentielle entament la période de prévision de 2024 à 2033 de ConstrForce Canada en suivant des trajectoires différentes.

Les investissements dans le secteur résidentiel ont atteint un sommet en 2021, alors que les taux d'intérêt étaient à leur niveau le plus bas et que la demande de logements était forte. Les mises en chantier ont atteint un niveau record de près de 272 000 logements cette année-là. Les investissements ont légèrement diminué en 2022, la levée des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 ayant contribué à stimuler l'immigration et à protéger quelque peu les niveaux d'investissement des effets de la hausse des taux d'intérêt plus tard au cours de l'année. Le secteur a enregistré un nouveau recul de 10 % en 2023, la hausse des taux d'intérêt ayant freiné à la fois la construction de nouveaux logements et l'activité de rénovation. Les niveaux devraient à nouveau diminuer en 2024, mais de façon plus modeste (2 %), car les taux d'intérêt devraient se stabiliser.

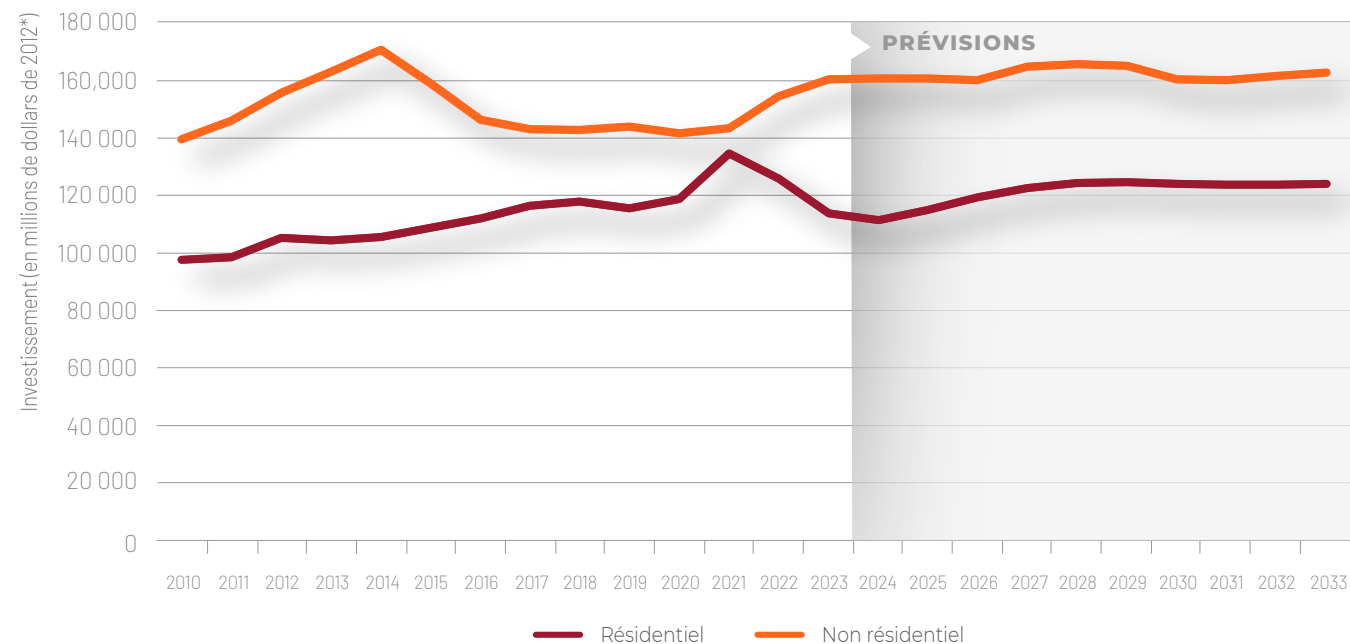
Comme le montre la figure 2, les investissements dans le secteur résidentiel devraient renouer avec la croissance à partir de 2025. Dans un premier temps, la croissance est soutenue par la construction de nouveaux logements et elle se poursuit jusqu'en 2028. Ce phénomène se produit dans la plupart des régions du pays, à mesure que la pression sur les taux d'intérêt s'atténue et que les salaires et les revenus s'ajustent. L'activité de rénovation, quant à elle, augmente tout au long de la période de prévision en réponse au vieillissement du parc de logements, dépassant la construction de nouveaux logements en tant que principal moteur de croissance du secteur en 2031. Dans l'ensemble, les niveaux d'investissement dans le secteur résidentiel se situent, à la fin de la période de prévision, à 9 % au-dessus des niveaux de 2023.

Les investissements dans le secteur non résidentiel entament la période de prévision en suivant une tendance à la hausse constante, grâce aux investissements du secteur public dans les soins de santé, les services publics, les transports et les transports collectifs, ainsi qu'à des niveaux élevés d'investissements du secteur privé.

Les perspectives laissent présager que les niveaux demeureront élevés pendant toute la période de prévision, étant donné le grand nombre de projets d'envergure planifiés et en cours dans la plupart des régions du pays. La demande dans le domaine de la construction d'ouvrages de génie civil devrait diminuer à court terme avant de rebondir au cours de la période intermédiaire, conformément au calendrier des projets de transport collectif prévus en Ontario et en Colombie-Britannique, ainsi que des projets de services publics au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique.

Entre-temps, les investissements dans les projets de construction industrielle, commerciale et institutionnelle devraient connaître une courbe ascendante régulière tout au long de la décennie. Cette tendance s'explique en partie par les niveaux élevés d'investissement dans la construction de bâtiments institutionnels et gouvernementaux, et en partie par une recrudescence de la construction de bâtiments commerciaux à mesure que l'économie renouera avec la croissance. D'ici 2033, les investissements dans la construction non résidentielle devraient augmenter de près de 2 % par rapport aux niveaux de 2023.

Figure 2 : Investissement total dans la construction, Canada



* En millions de dollars de 2012 indique que la valeur des investissements est exprimée en dollars de 2012 (année de base), corrigée pour l'inflation. On utilise cette valeur pour calculer la variation physique réelle des valeurs en excluant la croissance (accroissement de la valeur) attribuable à l'augmentation des prix.

Source: Statistique Canada, ConstruForce Canada (2024-2033)

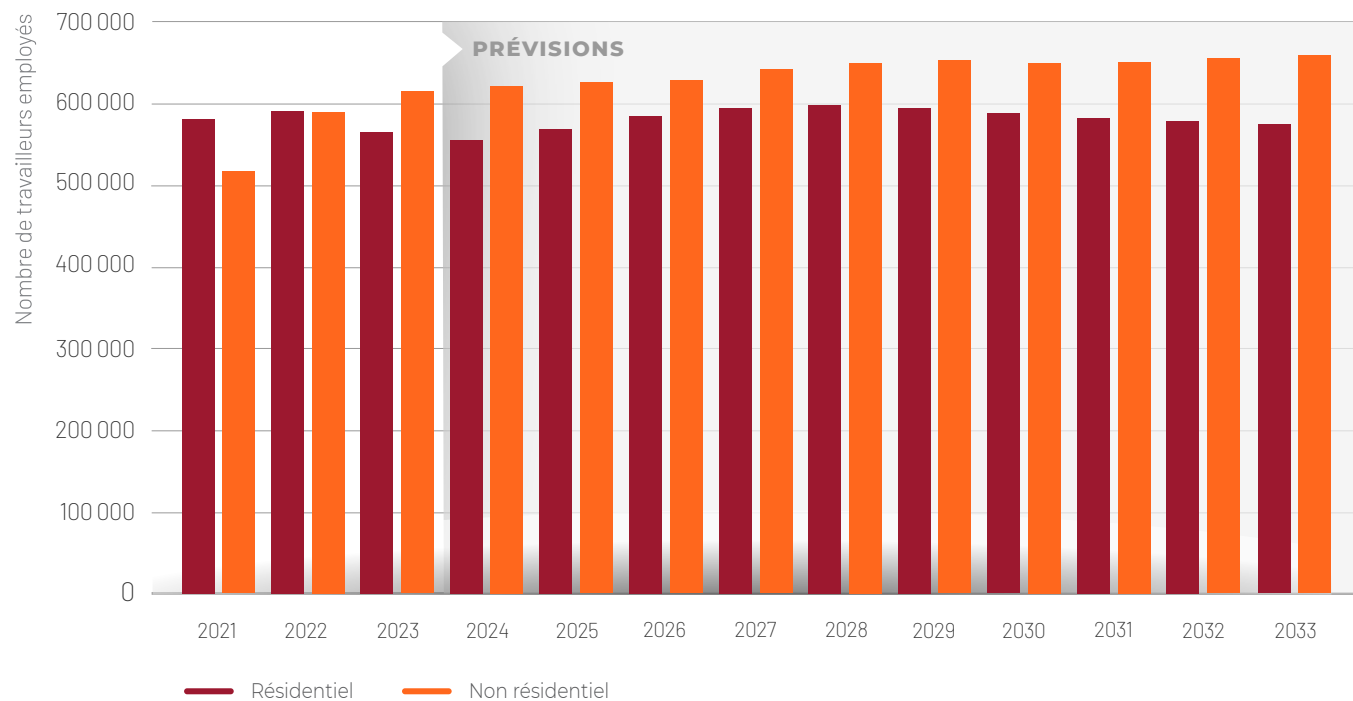
Emploi

L'emploi dans les 34 métiers et professions faisant l'objet d'un suivi dans le modèle d'IMT de Construforce Canada a été estimé à plus de 1,18 million de travailleurs en 2023. Bien que ce chiffre soit pratiquement inchangé par rapport à l'emploi total signalé en 2022, sa composition est différente (voir la figure 3).

En 2022, l'emploi dans les secteurs résidentiel et non résidentiel était pratiquement identique, les deux atteignant des niveaux de plus de 590 000 travailleurs. En 2023, l'emploi dans le secteur de la construction résidentielle a reculé de 4 %, tandis que l'emploi dans le secteur non résidentiel a augmenté de 4 %. Ces tendances se poursuivent en 2024 avant que la croissance ne reprenne dans les deux secteurs à moyen terme. Au cours des dernières années, l'emploi dans le secteur résidentiel diminue à nouveau en raison du ralentissement de la croissance démographique, tandis que l'emploi dans le secteur non résidentiel continue de croître. D'ici 2033, l'emploi dans le secteur non résidentiel devrait augmenter de 7 % par rapport aux niveaux de 2023, tandis que l'emploi dans le secteur résidentiel devrait croître d'un peu moins de 2 %.

La figure 3 montre l'évolution de l'emploi au cours de la période de prévision.

Figure 3 : Prévisions sur la croissance de l'emploi en construction, Canada



Source : Statistique Canada, Construforce Canada (2024-2033)

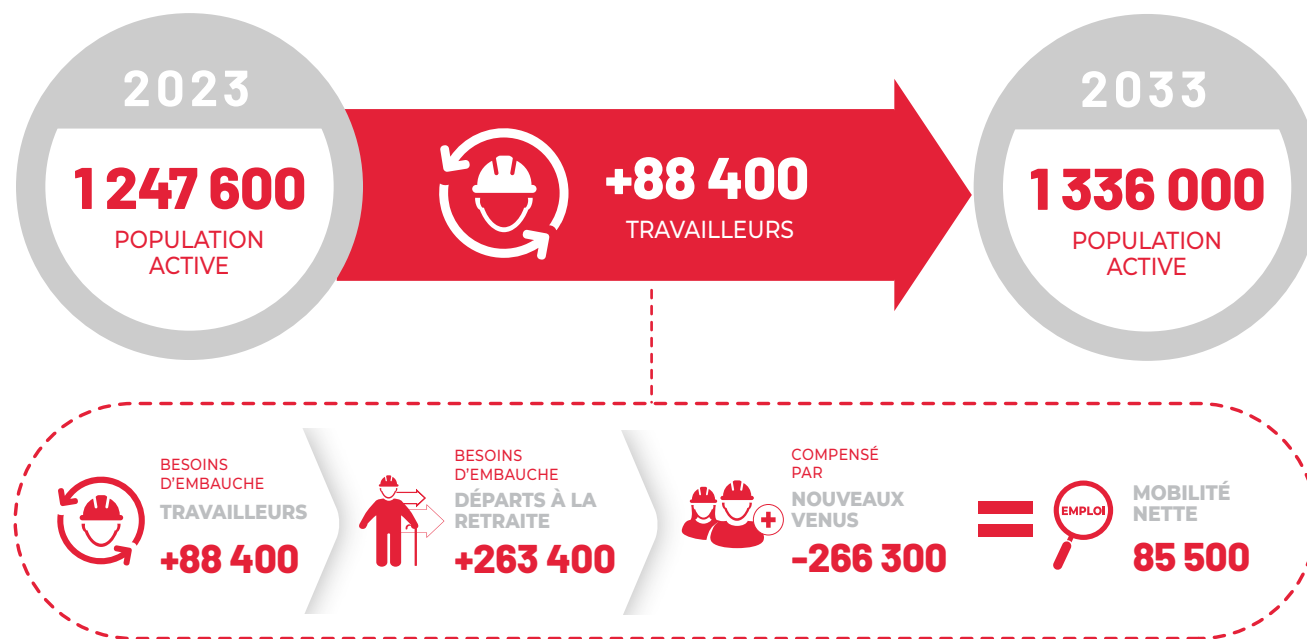
Main-d'œuvre

Comme l'emploi dans le secteur de la construction devrait augmenter au cours de la période de prévision, la gestion de la main-d'œuvre pourrait s'avérer difficile. Les départs à la retraite dans le secteur devraient se situer entre 25 000 et 28 000 travailleurs par an pendant toute la durée de la période de prévision, car de nombreux baby-boomers quittent le secteur.

La demande de construction au cours de la même période exigera une augmentation de la main-d'œuvre de quelque 88 400 travailleurs. Si l'on ajoute cette croissance de la demande aux 263 400 personnes qui devraient prendre leur retraite au cours de la même période, soit environ 21 % de la main-d'œuvre actuelle, le besoin global d'embauche du secteur s'élève à 351 800 travailleurs d'ici 2033. Bien que l'on s'attende à ce que le secteur recrute environ 266 300 nouvelles personnes de moins de 30 ans entrant sur le marché du travail au cours de cette période pour compenser une partie de ce besoin, même à ces niveaux élevés de recrutement, il y aura probablement un déficit de 85 500 travailleurs dans le secteur d'ici 2033.

La figure 4 présente les changements estimés dans la main-d'œuvre de la construction au cours de la période de prévision.

Figure 4 : Changements dans la population active du secteur de la construction, Canada



* La **mobilité nette** fait référence au nombre de travailleurs provenant d'autres secteurs ou d'autres provinces devant être attirés dans le secteur de la construction pour répondre à la demande croissante ou compenser le nombre de travailleurs qui quittent le secteur lors des périodes de ralentissement. Une mobilité nette positive signifie que le secteur doit attirer des travailleurs, tandis qu'une mobilité nette négative illustre une offre excédentaire de travailleurs au sein de la population active locale de la construction.

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Source : ConstruForce Canada

APERÇU DU SECTEUR

APERÇU DU SECTEUR

Investissements dans le secteur résidentiel

Les investissements dans le secteur résidentiel canadien ont été stimulés ces dernières années par les niveaux élevés d'activité dans la construction de nouveaux logements. Les mises en chantier ont atteint un sommet de près de 272 000 logements en 2021, sous l'effet de taux d'intérêt historiquement bas, de niveaux élevés de formation de ménages et de hauts niveaux de revenu disponible des consommateurs accumulés pendant la pandémie de COVID-19. L'activité de rénovation a également atteint un sommet en 2021, en raison d'un grand nombre de ces mêmes facteurs.

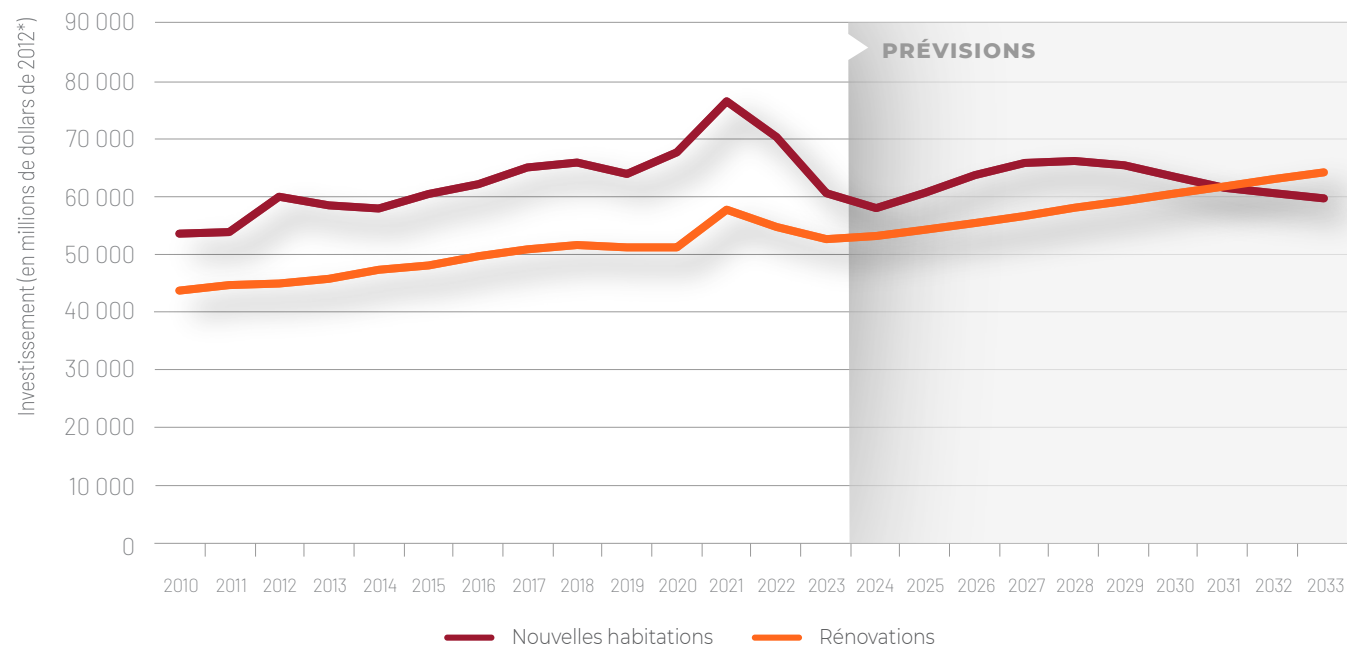
Les niveaux d'investissement dans les deux cas ont diminué depuis, avec des baisses dues à la hausse des taux d'intérêt observées au second semestre 2022 ainsi que tout au long de l'année 2023. Les mises en chantier, en particulier, ont diminué de 11 % en 2023 par rapport aux niveaux de 2022. Elles devraient diminuer à nouveau en 2024, compte tenu des pressions similaires liées aux taux d'intérêt et à l'abordabilité.

Il convient de noter qu'une grande partie du ralentissement à court terme de la construction de nouveaux logements devrait se produire dans le secteur des maisons individuelles² qui sont plus coûteuses. Les perspectives initiales pour les mises en chantier de logements collectifs prévoient un recul plus modéré, compte tenu de leur prix relativement abordable et des taux d'inoccupation des logements locatifs relativement faibles dans la plupart des grands centres urbains, certains d'entre eux étant inférieurs à 2 %.

Comme le montre la figure 5, les investissements liés à la construction de nouveaux logements devraient renouer avec la croissance entre 2025 et 2028, à mesure que la pression des taux d'intérêt s'atténue et que les salaires et les revenus s'adaptent aux prix plus élevés. Au cours des dernières années de la période de prévision, les mises en chantier et les niveaux d'investissement dans les logements neufs devraient diminuer en raison du ralentissement de la croissance démographique.

En parallèle, l'activité en matière de rénovation devrait connaître une croissance continue à partir de 2024. Cela est dû à plusieurs facteurs, notamment la stabilisation des coûts de construction, le vieillissement du parc de logements et la préférence générale des consommateurs qui souhaitent vieillir chez eux³ durant les dernières années de leur vie.

Figure 5 : Investissement dans la construction résidentielle, Canada



* En millions de dollars de 2012 indique que la valeur des investissements est exprimée en dollars de 2012 (année de base), corrigée pour l'inflation. On utilise cette valeur pour calculer la variation physique réelle des valeurs en excluant la croissance (accroissement de la valeur) attribuable à l'augmentation des prix.

Source: Statistique Canada, ConstrucForce Canada (2024-2033)

² Une maison unifamiliale (individuelle) désigne un bâtiment qui ne contient qu'un seul logement et qui est complètement séparé de tous les côtés de tout autre logement ou de toute autre structure.

³ Vieillir chez soi fait référence aux rénovations et aux modifications nécessaires pour permettre aux gens de continuer à vivre de manière indépendante et en toute sécurité dans leur résidence alors qu'ils prennent de l'âge.

D'ici 2033, les investissements dans le secteur de la construction résidentielle devraient augmenter de 9 % par rapport aux niveaux de 2023. En 2033, les investissements dans la construction de nouveaux logements seront 2 % moins élevés qu'en 2023. Toutefois, cette comparaison ne tient pas compte d'un cycle haussier anticipé du logement, qui devrait faire augmenter les investissements de 9 % pour atteindre un sommet en 2028. Les investissements dans la rénovation, en revanche, augmentent régulièrement (de près de 22 %) pour devenir le principal moteur de l'activité dans le secteur après 2031.

Il est important de noter que cette analyse est basée sur les demandes actuellement connues. Elle ne prend pas en compte les initiatives du secteur public visant à résoudre les problèmes d'accessibilité au logement.

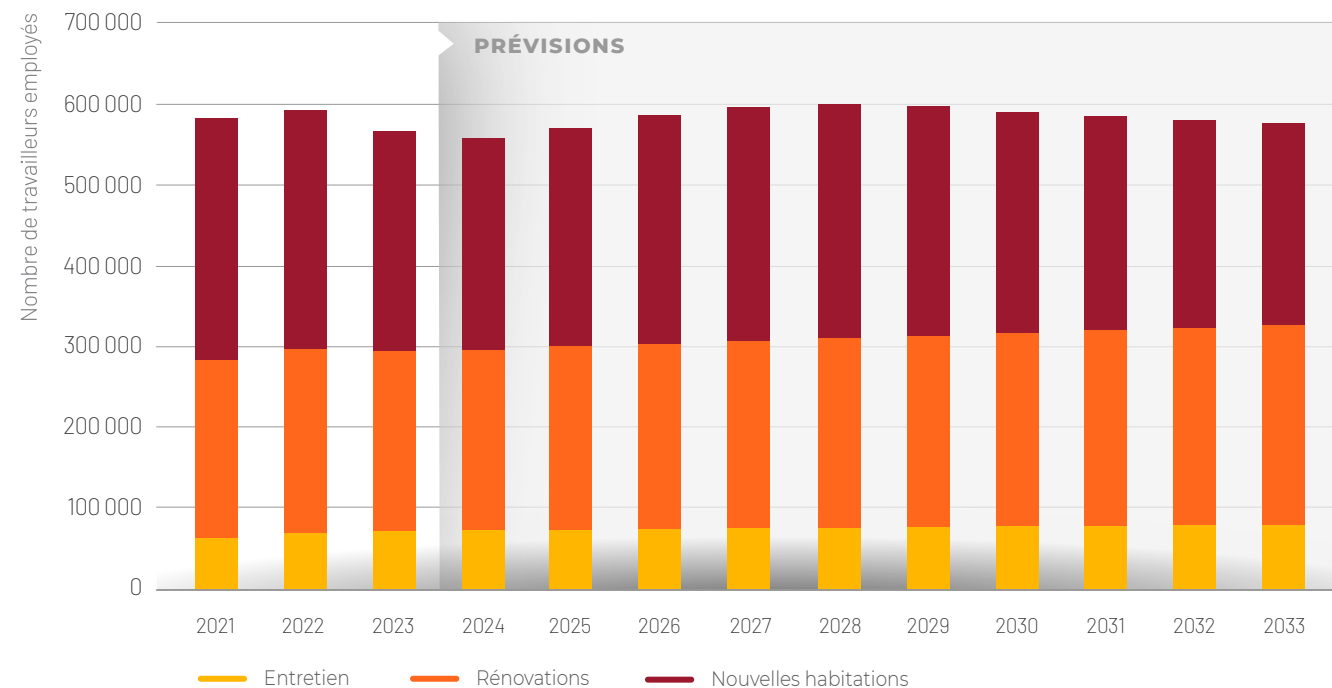
Emploi dans le secteur résidentiel

L'emploi dans le secteur résidentiel a reculé en 2023. Ils devraient diminuer à nouveau en 2024, quoique plus modestement, avant de reprendre leur croissance dans la plupart des régions du pays entre 2025 et 2029. Cette situation s'explique par le retour à la croissance de la construction de nouveaux logements au cours de la période. Au cours des dernières années de la période de prévision, les niveaux de l'emploi diminuent à mesure que la demande de nouveaux logements baisse en raison du ralentissement de la croissance démographique et de la diminution des niveaux d'immigration. Parallèlement, l'emploi dans les secteurs de la rénovation et de la maintenance augmente de façon continue tout au long de la période de prévision.

Comme le montre la figure 6, l'emploi dans le secteur résidentiel devrait augmenter de 6 % pour atteindre un sommet en 2028. Les niveaux d'emploi diminuent par la suite. D'ici 2033, les hausses de 11 % et 10 % de l'emploi dans la rénovation et la maintenance, respectivement, font plus que compenser le recul de 8 % de l'emploi en construction de nouveaux logements.

Le tableau 1 présente l'évolution prévue de l'emploi résidentiel par province sur trois périodes : à court terme (2024-2026), à moyen terme (2027-2029) et à long terme (2030-2033).

Figure 6 : Prévisions sur la croissance de l'emploi dans le secteur résidentiel, Canada



Source : Statistique Canada, ConstruForce Canada (2024-2033)

Tableau 1 : Évolution de l'emploi résidentiel par province

RÉGION	% CHANGEMENT 2024-2026	% CHANGEMENT 2027-2029	% CHANGEMENT 2030-2033
Canada	3 %	2 %	-3 %
Terre-Neuve-et-Labrador	-2 %	0 %	-7 %
Nouvelle-Écosse	-2 %	3 %	1 %
Nouveau-Brunswick	3 %	5 %	0 %
Île-du-Prince-Édouard	8 %	4 %	0 %
Québec	-3 %	-4 %	-2 %
Ontario	6 %	4 %	-3 %
Manitoba	-4 %	-3 %	2 %
Saskatchewan	16 %	12 %	-10 %
Alberta	9 %	-2 %	-8 %
Colombie-Britannique	1 %	4 %	-2 %

Source : ConstruForce Canada



Main-d'œuvre dans le secteur résidentiel

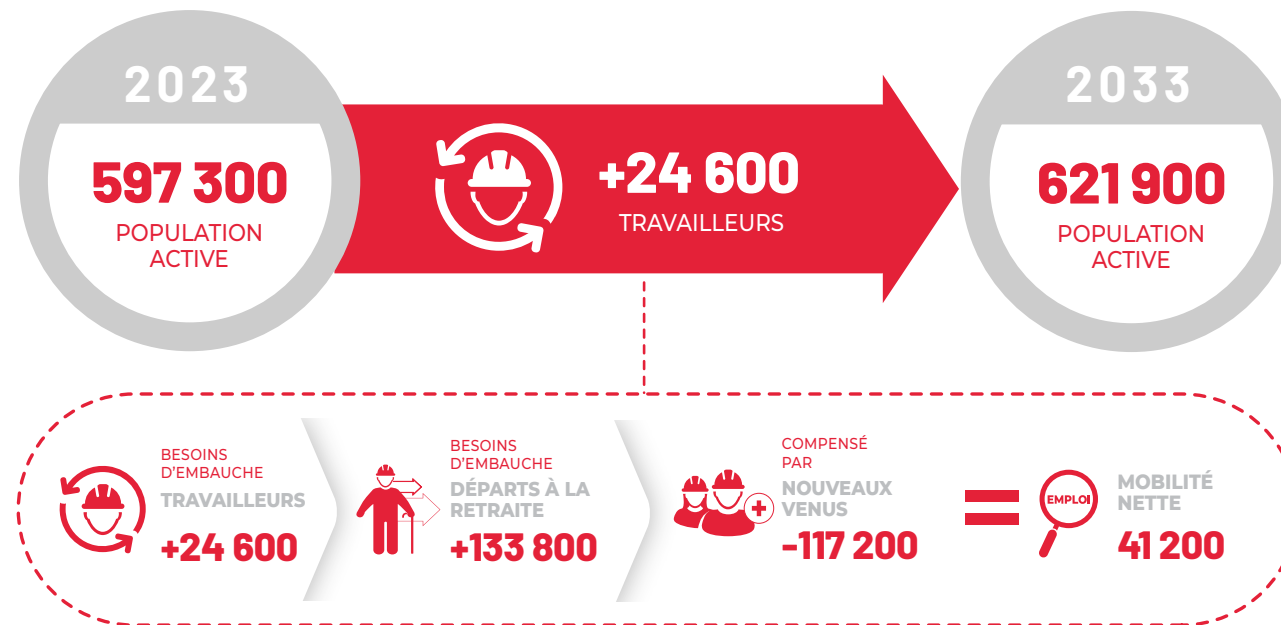
La hausse prévue de l'ensemble de l'emploi dans le secteur résidentiel devrait nécessiter une augmentation de la main-d'œuvre dans une proportion d'environ 24 600 travailleurs au cours de la période de prévision. Le départ à la retraite de 133 800 travailleurs, soit 22 % de la main-d'œuvre de 2023, viendra compliquer cette tendance. Ces chiffres combinés créent un besoin d'embauche de 158 400 travailleurs.

Les niveaux de recrutement historiques suggèrent que le secteur pourrait ajouter 117 200 nouvelles personnes de moins de 30 ans entrant sur le marché du travail grâce aux efforts de recrutement locaux; cependant, à moins que le recrutement anticipé n'augmente, le secteur pourrait connaître un déficit de 41 200 travailleurs d'ici 2033.

La figure 7 montre l'évolution prévue de la main-d'œuvre dans le secteur résidentiel au cours de la période de prévision.

« La hausse prévue de l'ensemble de l'emploi dans le secteur résidentiel devrait nécessiter une augmentation de la main-d'œuvre dans une proportion d'environ 24 600 travailleurs au cours de la période de prévision ».

Figure 7 : Changements dans la population active du secteur de la construction résidentielle, Canada



* La **mobilité nette** fait référence au nombre de travailleurs provenant d'autres secteurs ou d'autres provinces devant être attirés dans le secteur de la construction pour répondre à la demande croissante ou compenser le nombre de travailleurs qui quittent le secteur lors des périodes de ralentissement. Une mobilité nette positive signifie que le secteur doit attirer des travailleurs, tandis qu'une mobilité nette négative illustre une offre excédentaire de travailleurs au sein de la population active locale de la construction.

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Source : ConstruForce Canada

Investissements dans la construction non résidentielle

Les niveaux d'investissement dans le secteur de la construction non résidentielle ont augmenté de manière importante depuis 2021, en partie comme outil pour stimuler l'économie nationale à la suite de la pandémie de COVID-19, et en partie en réponse à une croissance démographique soutenue. Des projets d'envergure ont été lancés dans les domaines de la construction d'ouvrages de génie civil et de la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI) dans presque toutes les régions du pays. Ensemble, ces projets ont contribué à augmenter les niveaux d'investissement dans le secteur non résidentiel de près de 4 % en 2023, à la suite d'une augmentation de 8 % en 2022.

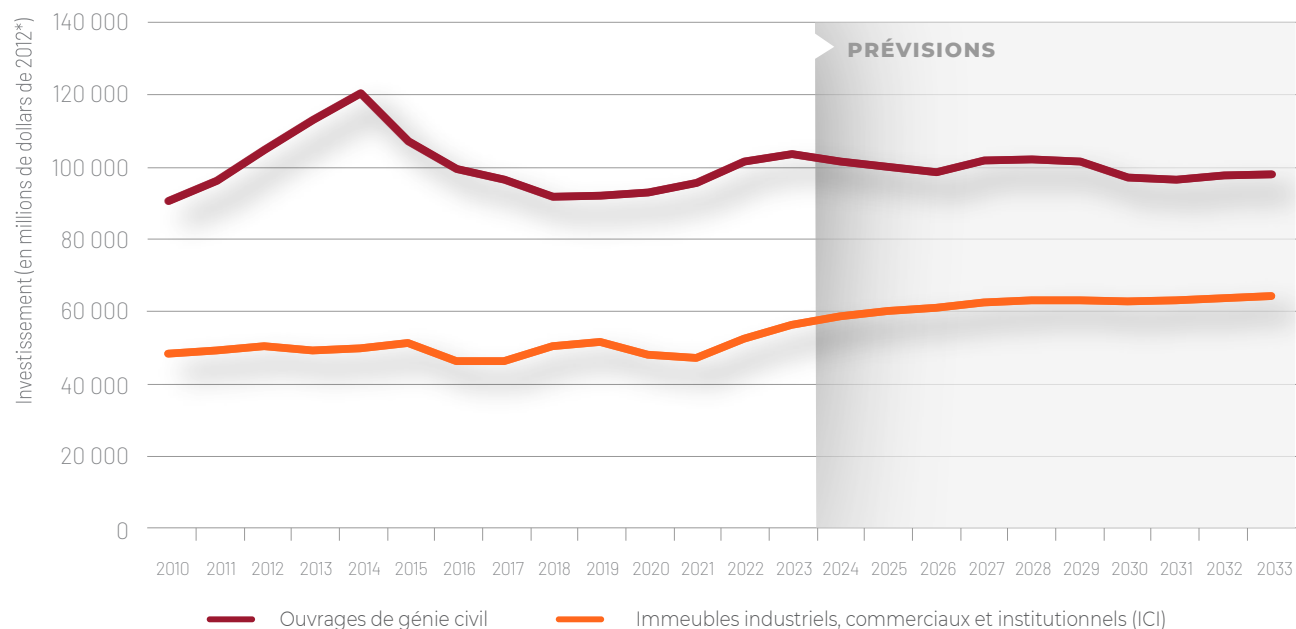
À court terme, les niveaux d'investissement dans le secteur non résidentiel devraient se stabiliser. Cette stabilisation s'explique par le fait que l'activité reste constante pour une série de grands projets, tandis que d'autres tirent à leur fin. Les niveaux d'investissement devraient augmenter entre 2026 et 2028 avec le retour à la croissance des marchés mondiaux, et rester à un niveau historiquement élevé jusqu'à la fin de la période de prévision, compte tenu du grand nombre de grands projets connus, planifiés ou en cours. D'ici 2033, les investissements globaux dans le secteur non résidentiel auront augmenté de 2 % par rapport aux niveaux de 2023.

La figure 8 montre les tendances variables en matière d'investissement dans la construction d'ouvrages de génie civil et la construction de bâtiments ICI. Cette dernière a connu une forte croissance depuis 2020, soutenue par une série de grands projets de transport collectif, de services publics, de routes, d'autoroutes et de ponts en Ontario, en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Écosse, au Québec et à l'Île-du-Prince-Édouard.

Bien que les niveaux d'investissement dans la construction d'ouvrages de génie civil diminuent au cours de la période de prévision, en raison de l'achèvement d'un grand nombre de ces projets, ils restent élevés par rapport aux normes historiques et sont soutenus au cours de la période de prévision par les nombreux grands projets en cours en Ontario, ainsi que par la reprise de la croissance dans le secteur pétrolier et gazier de l'Alberta.

Les niveaux d'investissement dans les bâtiments ICI ont eu tendance à augmenter dans toutes les provinces, soutenus par la demande de grands projets dans les secteurs de l'éducation et des soins de santé, ainsi que dans les secteurs commercial et industriel. Les investissements devraient progresser à un rythme régulier tout au long de la période de prévision, soutenus en particulier par une forte croissance dans la construction de bâtiments commerciaux et par une forte demande liée à des projets gouvernementaux et institutionnels, notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'administration publique, ainsi qu'à l'ensemble des propriétés immobilières du gouvernement fédéral à Ottawa.

Figure 8 : Investissement dans la construction non résidentielle, Canada



* En millions de dollars de 2012 indique que la valeur des investissements est exprimée en dollars de 2012 (année de base), corrigée pour l'inflation. On utilise cette valeur pour calculer la variation physique réelle des valeurs en excluant la croissance (accroissement de la valeur) attribuable à l'augmentation des prix.

Source: Statistique Canada, ConstrucForce Canada (2024-2033)

Emploi dans le secteur non résidentiel

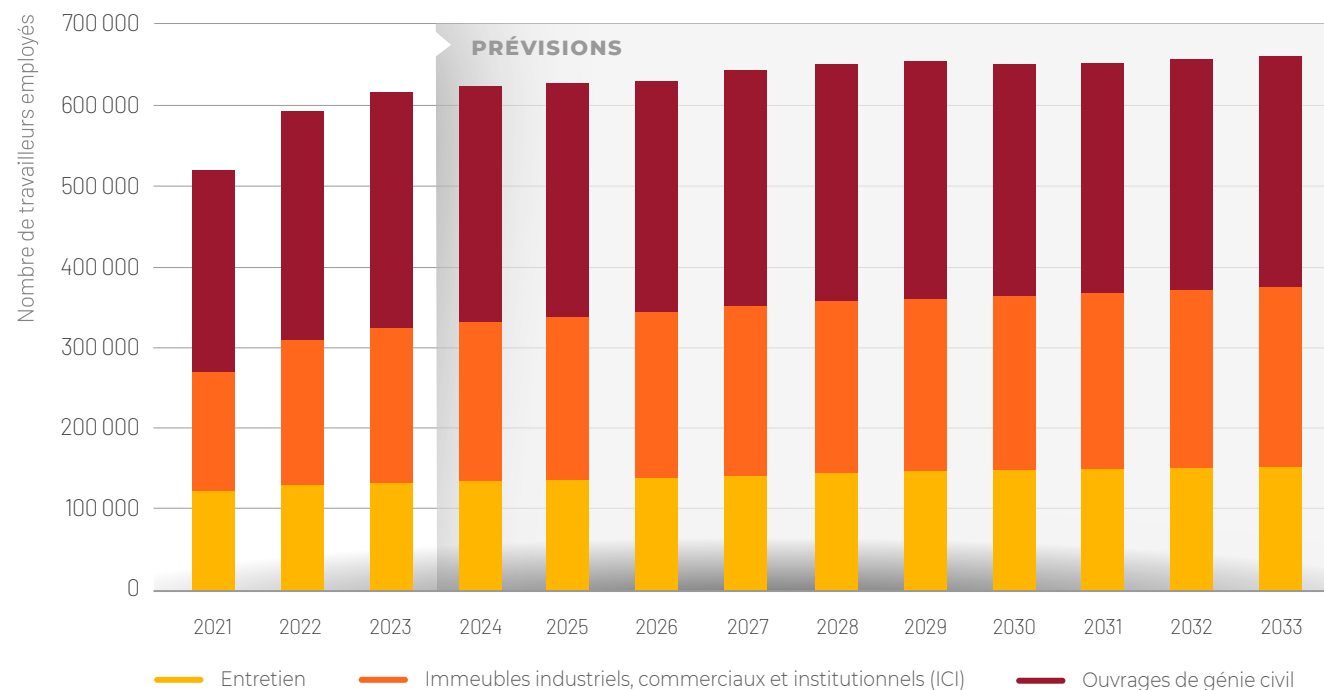
L'emploi dans le secteur de la construction non résidentielle augmente régulièrement depuis le début du boom de la construction en 2021, qui a fait suite à la pandémie de COVID-19. Les niveaux ont augmenté de 4 % en 2023. L'emploi devrait augmenter presque chaque année de la période de prévision, pour atteindre un sommet en 2033. D'ici la fin de la période de prévision, l'emploi dans le secteur non résidentiel devrait augmenter de 7 % par rapport aux niveaux de 2023.

L'emploi dans la construction d'ouvrages de génie civil devrait connaître les fluctuations les plus importantes au cours de cette période, comme c'est souvent le cas en raison de la nature des grands projets de dépenses d'investissement. Il atteint un sommet en 2028, en phase avec la demande créée par les grands projets, avant de reculer jusqu'en 2033 et de terminer la période de prévision à un niveau 2 % inférieur à celui de 2023. L'emploi dans les bâtiments ICI, quant à lui, augmente continuellement, clôturant la décennie 17 % au-dessus des niveaux de 2023, et l'emploi dans le secteur de la maintenance augmente de 14 %.

Il convient de noter que la conversion généralisée des bâtiments ICI à une plus grande utilisation de l'électricité pour le chauffage et la climatisation est exclue de ce rapport, car ces efforts en sont encore à leurs balbutiements et n'ont eu que des incidences mineures sur l'ensemble des marchés du travail dans le secteur de la construction. À mesure que ces efforts s'accroissent, ils seront ajoutés aux prochains rapports sur les perspectives de ConstruForce Canada.

La figure 9 montre l'évolution prévue de l'emploi dans le secteur non résidentiel au cours de la période de prévision.

Figure 9 : Prévisions sur la croissance de l'emploi dans le secteur non résidentiel, Canada



Source : Statistique Canada, ConstruForce Canada (2024-2033)

Tableau 2 : Évolution de l'emploi non résidentiel par province

RÉGION	% CHANGEMENT 2024-2026	% CHANGEMENT 2027-2029	% CHANGEMENT 2030-2033
Canada	2 %	4 %	1 %
Terre-Neuve-et-Labrador	2 %	6 %	-1 %
Nouvelle-Écosse	10 %	-4 %	3 %
Nouveau-Brunswick	-4 %	10 %	4 %
Île-du-Prince-Édouard	-16 %	-4 %	6 %
Québec	-2 %	-3 %	4 %
Ontario	5 %	5 %	0 %
Manitoba	2 %	9 %	4 %
Saskatchewan	0 %	3 %	-2 %
Alberta	2 %	8 %	3 %
Colombie-Britannique	1 %	4 %	-3 %

Source : ConstruForce Canada



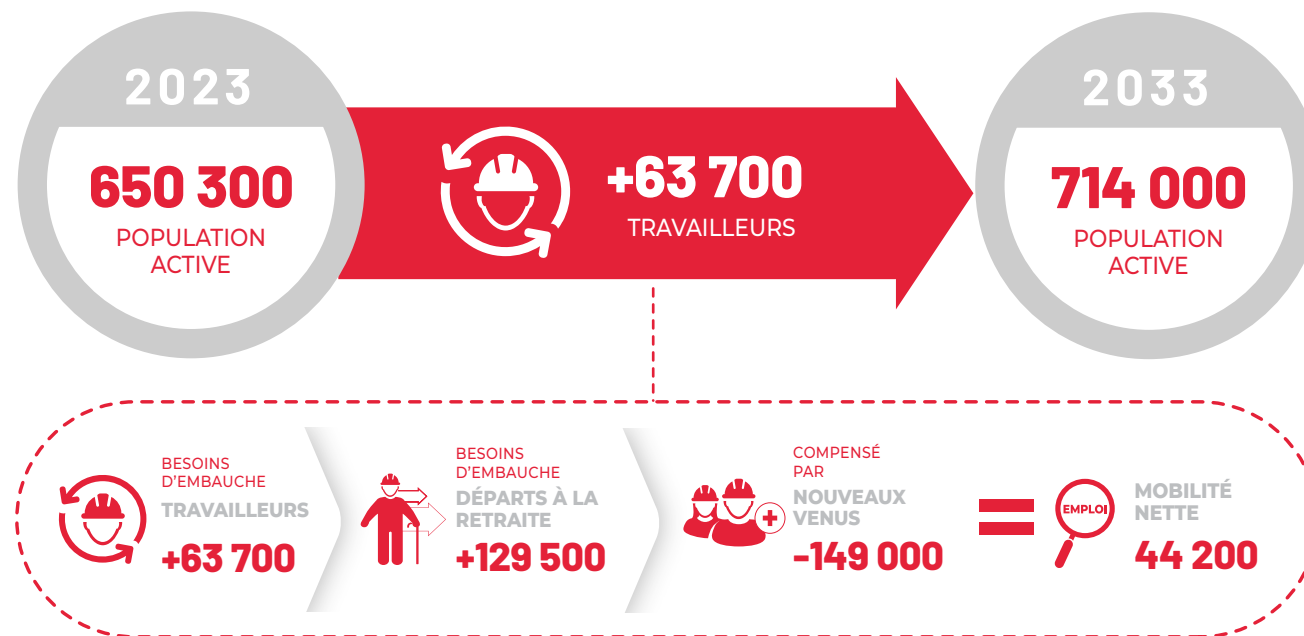
Main-d'œuvre dans le secteur non résidentiel

En raison de la hausse de la demande d'emploi, la main-d'œuvre du secteur de la construction non résidentielle devra augmenter de 63 700 travailleurs au cours de la période de prévision. Au cours de la même période, on estime que 129 500 travailleurs prendront leur retraite, ce qui portera les besoins en matière d'embauche à 193 200. Compte tenu des tendances historiques et des efforts de promotion de carrière déployés par le secteur, on estime à 149 000 le nombre de travailleurs de moins de 30 ans qui devraient intégrer le secteur de la construction non résidentielle. Toutefois, sans efforts de recrutement supplémentaires, le secteur pourrait accuser un déficit de 44 200 travailleurs d'ici 2033.

La figure 10 montre l'évolution prévue de la main-d'œuvre dans le secteur non résidentiel au cours de la période de prévision.

Il pourrait être difficile de répondre à la demande maximale en misant sur la mobilité interprovinciale. Étant donné que de nombreuses provinces affichent des niveaux d'activité de construction plus élevés ou soutenus, en particulier dans le secteur non résidentiel, peu de travailleurs pourraient être incités à déménager. La concurrence pour les travailleurs sera la plus intense en Colombie-Britannique et en Ontario, où de nombreux grands projets sont prévus et en cours, et où les marchés du travail sont déjà tendus. La demande liée aux travaux de maintenance dus aux arrêts saisonniers d'installations industrielles et à leurs reprises en Alberta, en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick pourrait exacerber ces pressions à court terme.

Figure 10 : Changements dans la population active du secteur de la construction non résidentielle, Canada



* La **mobilité nette** fait référence au nombre de travailleurs provenant d'autres secteurs ou d'autres provinces devant être attirés dans le secteur de la construction pour répondre à la demande croissante ou compenser le nombre de travailleurs qui quittent le secteur lors des périodes de ralentissement. Une mobilité nette positive signifie que le secteur doit attirer des travailleurs, tandis qu'une mobilité nette négative illustre une offre excédentaire de travailleurs au sein de la population active locale de la construction.

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Source : Construforce Canada

APERÇU DES PROVINCES

APERÇU DES PROVINCES

Terre-Neuve-et-Labrador

Le secteur de la construction de Terre-Neuve-et-Labrador entame la période de prévision de ConstrForce Canada avec des niveaux d'investissement résidentiel légèrement inférieurs à ceux de 2022. Cela contraste avec la croissance continue dans le secteur non résidentiel.

Les perspectives prévoient une croissance modérée du secteur résidentiel tout au long de la période de prévision. Les niveaux d'investissement à la fin de 2033 devraient être très semblables à ceux de 2023, bien qu'une certaine croissance soit anticipée entre le milieu et la fin des années 2020. Après avoir diminué en 2023 et 2024, la construction de logements neufs devrait renouer avec la croissance entre 2025 et 2028. La demande d'unités multifamiliales ouvre la voie, stimulée par des niveaux élevés d'immigration, des taux d'inoccupation relativement bas et des préoccupations persistantes au chapitre de l'abordabilité. Les perspectives à long terme prévoient une diminution des mises en chantier face au vieillissement de la population.

Le secteur non résidentiel, de son côté, devrait généralement enregistrer une croissance tout au long de la décennie. On prévoit que les investissements connaîtront une légère baisse en 2024 avec la conclusion de plusieurs grands projets miniers et hospitaliers. Cette diminution est toutefois modérée par la proposition visant le début d'un projet majeur de production d'hydrogène en 2025 et d'un important projet provincial d'amélioration routière. Le début prévu des travaux dans le cadre du projet de Bay du Nord en 2028 accroît les niveaux d'investissement jusqu'à la fin de la période de prévision.

D'ici 2033, le secteur devra probablement recruter et retenir jusqu'à 6 400 travailleurs supplémentaires pour faire face aux expansions et aux départs à la retraite, car on estime que 5 900 travailleurs, soit 28 % de la main-d'œuvre du secteur de la construction en 2023, prendront leur retraite.

Île-du-Prince-Édouard

L'activité dans les secteurs de la construction de l'Île-du-Prince-Édouard ont enregistré des résultats mitigés en 2023. Alors que l'investissement dans le segment résidentiel a diminué par rapport au pic atteint en 2022, l'investissement dans le segment non résidentiel a poursuivi sa progression stable entamée en 2021.

Les perspectives à court terme prévoient une croissance dans les deux segments. Les mises en chantier devraient augmenter en 2024 et jusqu'à la fin de la décennie, à mesure que les taux d'intérêt se stabiliseront et que la population augmentera. La croissance de l'activité de rénovation reprend en 2025 et progresse de manière significative jusqu'en 2033. Conformément au calendrier des projets actuellement connus, l'activité dans le segment non résidentiel devrait atteindre un pic marqué en 2024, après quoi elle devrait connaître un ralentissement général jusqu'en 2029, tout en restant bien supérieure aux niveaux d'activité historiques. Les ralentissements sont dus à la conclusion de plusieurs projets majeurs, mais doivent être interprétés dans leur contexte : le pic de 2024 est presque 50 % plus élevé que les précédents pics enregistrés en 2020 et en 2021. L'investissement devrait terminer la décennie au-dessus des niveaux historiques.

Comme on estime que 1 570 travailleurs (23 % de la main-d'œuvre de 2023) devraient prendre leur retraite d'ici 2033, le secteur de la construction doit continuer à mettre l'accent sur l'embauche et la formation des travailleurs.

Nouvelle-Écosse

Après avoir enregistré une croissance en 2022, le secteur de la construction de la Nouvelle-Écosse a connu un léger ralentissement en 2023. La nouvelle hausse au sein du segment non résidentiel n'a pas suffi à compenser la baisse de l'activité dans le segment résidentiel.

Les investissements dans le secteur résidentiel devraient à nouveau diminuer en 2024, dans le cadre d'une nouvelle diminution des mises en chantier. Les conditions du marché du travail devraient s'affaiblir pour les métiers et les professions plus concentrés dans la construction de maisons unifamiliales de faible hauteur, mais les difficultés en matière de recrutement devraient persister pour les métiers et les professions plus concentrés dans la construction d'immeubles d'habitation de grande hauteur. En 2025 et au-delà, les investissements résidentiels renoueront avec la croissance grâce à la reprise des mises en chantier et à la forte croissance de l'activité de rénovation.

Le secteur non résidentiel, quant à lui, devrait continuer à augmenter pour atteindre un sommet en 2025, l'activité étant forte à la fois dans le segment de la construction d'ouvrages de génie civil et dans celui de la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels. Cependant, conformément aux calendriers des grands projets actuellement connus, les niveaux d'investissement diminueront en 2030, à mesure que les projets prendront fin. Si le secteur peine à maintenir le rythme de recrutement de travailleurs supplémentaires pour l'établissement de nouvelles capacités et le remplacement des travailleurs qui partiront à la retraite au cours des prochaines années, les difficultés de recrutement pourraient s'étendre au-delà du pic prévu en 2025.

D'ici 2033, le secteur devra probablement recruter et retenir jusqu'à 10 600 travailleurs supplémentaires pour faire face aux demandes d'expansion et de remplacement, car on estime que 8 200 travailleurs, soit 22 % de la main-d'œuvre du secteur de la construction en 2023, prendront leur retraite.

Nouveau-Brunswick

Les niveaux d'investissement dans la construction ont légèrement augmenté au Nouveau-Brunswick en 2023, tandis que la croissance dans le secteur non résidentiel vient contrebalancer un léger ralentissement dans le secteur résidentiel.

Les perspectives prévoient une croissance relativement modeste à court terme. Les niveaux d'investissement résidentiels devraient reculer de nouveau en 2024 avant de retrouver une croissance en 2025 et au-delà. Les taux d'intérêt continuent de ralentir la demande de construction de nouveaux logements. Dans un contexte où ceux-ci se stabilisent et où les dépenses de consommation rebondissent, les mises en chantier devraient renouer avec la croissance, soutenue par la forte immigration.

Les investissements non résidentiels devraient également connaître un léger repli à court terme alors que les travaux s'achèvent pour plusieurs projets majeurs de construction d'ouvrages de génie civil et de bâtiments gouvernementaux. Les investissements augmenteront rapidement et abruptement en 2026 et par la suite alors que plusieurs grands projets, y compris la centrale de Mactaquac, débiteront et s'accéléreront.

D'ici 2033, le secteur devra probablement recruter et retenir jusqu'à 9 200 travailleurs supplémentaires pour faire face aux expansions et aux départs à la retraite, car on estime que 6 100 travailleurs, soit 21 % de la main-d'œuvre du secteur de la construction en 2023, prendront leur retraite.

Québec

Le secteur de la construction du Québec amorce la période de prévision de avec des segments résidentiel et non résidentiel évoluant dans des directions différentes.

Les niveaux d'investissement dans le segment de la construction résidentielle ont atteint un pic en 2021, soutenus par la forte demande en matière de maisons unifamiliales, de logements collectifs et d'activités de rénovation. Depuis, les pressions sur les taux d'intérêt se sont considérablement réduites. L'activité

de construction non résidentielle, quant à elle, affiche une tendance à la hausse marquée depuis 2021. L'augmentation de l'investissement est due à des projets majeurs dans tous les secteurs, y compris les bâtiments industriels, la santé, l'éducation, les systèmes de transport, les services publics d'électricité, les routes, les autoroutes et les ponts.

Les perspectives pour la période de prévision prévoient que les niveaux d'investissement résidentiel devraient rester stables. Les mises en chantier et l'investissement liés aux nouvelles constructions devraient diminuer jusqu'en 2033. Cette tendance devrait être compensée par la croissance continue des dépenses de rénovation. D'ici la fin de la période de prévision, l'emploi résidentiel devrait diminuer de 8 %.

Les perspectives pour le segment non résidentiel prévoient que les niveaux d'investissement devraient atteindre un pic en 2024 avant de connaître des réductions modérées jusqu'en 2030, parallèlement à l'achèvement de projets majeurs dans les secteurs de la santé, de l'éducation, des transports, de la fabrication et des services publics. L'emploi devrait terminer la période de prévision relativement inchangé par rapport aux niveaux de 2023.

D'ici 2033, le secteur devra probablement recruter et conserver jusqu'à 39 000 travailleurs supplémentaires pour répondre à ses besoins globaux en matière d'embauche. On estime que 48 100 travailleurs, soit 22 % de la main-d'œuvre du secteur de la construction en 2023, prendront leur retraite.

Ontario

Bien que les marchés du secteur résidentiel aient ralenti en 2023 en raison de la hausse des coûts d'emprunt et de construction qui a affaibli la demande par rapport aux niveaux historiques enregistrés en 2021 et 2022, l'activité dans le secteur de la construction est restée élevée dans la plupart des régions de l'Ontario et le restera pendant la majeure partie de la période de prévision.

Les investissements dans le secteur de la construction non résidentielle sont stimulés par une longue liste de grands projets, notamment dans les domaines du transport collectif, des soins de santé, des services publics, de la fabrication et d'autres infrastructures. Les niveaux d'investissement dans la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels et dans les ouvrages de génie civil devraient atteindre un sommet en 2027, puis reculer plus tard au cours de la période de prévision, à mesure que les projets en cours seront menés à terme.

Les perspectives du secteur résidentiel sont plus modestes à court terme, car les taux d'intérêt et l'inflation continuent de freiner les mises en chantier, notamment de maisons unifamiliales, en 2024. Ce recul doit être

replacé dans son contexte, les niveaux étant inférieurs aux précédents sommets enregistrés en 2021 et 2022. Malgré les ralentissements prévus, le nombre de mises en chantier reste supérieur aux moyennes historiques. L'investissement résidentiel devrait renouer avec une tendance à la hausse à partir de 2025, à mesure que les coûts de logement diminueront et que la croissance démographique stimulera la demande de logements supplémentaires.

Étant donné que l'emploi devrait atteindre des sommets dans les secteurs résidentiel et non résidentiel en 2028 et 2029, de nombreux métiers et de nombreuses professions au sein de la main-d'œuvre provinciale pourraient être confrontés à des conditions difficiles. Les possibilités de mobilité interrégionale seront limitées par les niveaux élevés de la demande sur la plupart des marchés régionaux.

D'ici 2033, le secteur devra ajouter environ 51 900 travailleurs pour répondre à la demande de construction. Le départ à la retraite de plus de 89 300 travailleurs, soit 19 % de la main-d'œuvre actuelle, portera les besoins d'embauche du secteur à environ 141 200 travailleurs au cours de la période de prévision. L'intensification récente des activités de promotion et de recrutement porte ses fruits. Le secteur devrait compter 105 700 nouvelles personnes âgées de 30 ans et moins entrant sur le marché du travail d'ici 2033, ce qui créera un déficit de recrutement de quelque 35 500 travailleurs qui devront être recrutés à l'extérieur de la main-d'œuvre actuelle du secteur de la construction de la province pour répondre aux exigences de la demande provinciale.

Les sections suivantes présentent les points saillants des perspectives par région et les conditions du marché du travail pour les cinq régions de l'Ontario : Centre, Est, Région du Grand Toronto, Nord et Sud-Ouest.

CENTRE DE L'ONTARIO

La région du Centre⁴ de l'Ontario a bénéficié ces dernières années d'un afflux de population en provenance de la Région du Grand Toronto, voisine et comparativement plus coûteuse. Cette tendance, conjuguée à des taux d'intérêt historiquement bas, a porté l'activité de construction résidentielle à des niveaux élevés en 2021. Les mises en chantier dans la région ont augmenté de près de 50 % par rapport à l'année précédente, et les activités de rénovation ont fortement progressé.

Depuis, la construction de logements neufs a ralenti, la hausse des taux d'intérêt ayant refroidi la demande pour les deux composantes. Les niveaux d'investissement dans le secteur de la construction résidentielle ont chuté de 13 % en 2023 et devraient à nouveau chuter en 2024. Les niveaux d'investissement devraient renouer avec la croissance en 2025 et jusqu'à la fin de la décennie, soutenus par des taux d'intérêt plus stables et une forte croissance démographique.

Le marché de la construction non résidentielle de la région a connu une croissance soutenue depuis 2016, connaissant une forte activité à la fois dans la construction d'ouvrages de génie civil et dans la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI). Le premier a bénéficié des travaux sur la partie de la région du Centre de la ligne de train GO de Barrie, tandis que le second a été soutenu par de forts niveaux d'activité dans des projets des secteurs de la fabrication, des soins de santé et de l'éducation. L'investissement devrait atteindre un sommet en 2029 en raison des travaux liés aux systèmes légers sur rail, aux routes, aux autoroutes et aux ponts, ainsi qu'aux grands projets de soins de santé.

La combinaison de ces tendances devrait créer un sommet de l'emploi global en 2029, les deux composantes augmentant le nombre d'emplois d'environ 12 % par rapport aux niveaux de 2023. Les besoins du marché du travail sont généralement équilibrés après 2024, bien que le secteur résidentiel puisse connaître des conditions plus tendues entre 2025 et 2027.

EST DE L'ONTARIO

Ces dernières années, le secteur de la construction de l'Est de l'Ontario⁵ a profité à la fois de sommets atteints par l'activité du secteur résidentiel et d'une croissance soutenue de l'ensemble du secteur non résidentiel. Le secteur résidentiel a été propulsé par la demande créée par des taux d'intérêt historiquement bas et des niveaux d'immigration historiquement élevés. Ces facteurs se sont combinés pour porter les niveaux d'investissement résidentiel à un sommet en 2021. Ils ont diminué depuis. La hausse des taux d'intérêt en 2022 et 2023 a freiné l'abordabilité des logements et considérablement réduit les mises en chantier. Les perspectives pour la période de prévision prévoient une nouvelle baisse des niveaux d'investissement jusqu'en 2024, suivie d'un retour à la croissance entre 2025 et 2028.

L'activité dans le secteur non résidentiel, quant à elle, a été soutenue par des niveaux élevés d'activité à la fois dans la construction d'ouvrages de génie civil et dans la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI). Parmi les principaux projets en cours figure la ligne du train léger à Ottawa, des niveaux élevés d'investissement dans les routes, les autoroutes et les ponts, ainsi qu'un vaste éventail de travaux menés par le gouvernement fédéral. La construction d'ouvrages de génie civil devrait conserver un niveau élevé tout au long de la période de prévision, tandis que la construction de bâtiments ICI s'accroît davantage grâce à l'ajout de grands projets hospitaliers à Ottawa et à Kingston.

D'ici 2033, l'emploi dans le secteur de la construction devrait connaître une croissance modeste par rapport aux niveaux de 2023, les deux secteurs ajoutant 2 % à leur base d'emploi respective. L'augmentation prévue de l'emploi global et les 12 500 départs à la retraite estimés (soit 21 % de la main-d'œuvre en 2023) pourraient placer le secteur devant un déficit de 2 300 travailleurs à combler.

⁴ Le **Centre de l'Ontario** comprend les régions économiques de Muskoka-Kawartha, Kitchener-Waterloo-Barrie et Hamilton-péninsule du Niagara, telles qu'elles sont définies par Statistique Canada, qui englobent les régions métropolitaines de recensement de St. Catharines-Niagara, Hamilton et Kitchener-Waterloo. La région inclut des villes telles que Peterborough, Orangeville, Guelph, Barrie et Brantford.

⁵ L'**Est de l'Ontario** comprend les régions économiques d'Ottawa et de Kingston-Pembroke, qui englobent les régions métropolitaines de recensement d'Ottawa et de Kingston. Les villes de Cornwall, Brockville, Belleville et Petawawa en font partie.

RÉGION DU GRAND TORONTO

L'activité de construction de la Région du Grand Toronto (RGT)⁶ continue d'être dominée par une série de grands projets de transport collectif, de remise à neuf de centrales nucléaires, de nouveaux hôpitaux et d'autres projets de restauration de bâtiments gouvernementaux. Les investissements dans le secteur de la construction non résidentielle devraient atteindre un sommet en 2027, soit une augmentation de 18 % par rapport aux niveaux de 2023, au fur et à mesure de l'aboutissement de ces projets importants. Les conditions du marché du travail dans la plupart des métiers et professions du secteur non résidentiel sont donc tendues. L'investissement restera élevé jusqu'en 2029 avant de ralentir en 2030 et 2031.

Le secteur résidentiel de la région, quant à lui, a connu une baisse des niveaux d'investissement pendant deux ans. La hausse des taux d'intérêt survenue à la fin de 2022 et en 2023 a réduit la demande de maisons unifamiliales et, combinée à des niveaux élevés d'immigration, a soutenu la demande d'unités multifamiliales. Les perspectives prévoient une diminution des investissements dans le secteur résidentiel jusqu'en 2024, avant un retour à la croissance entre 2025 et 2028.

L'emploi dans le secteur de la construction dans la RGT atteint un sommet en 2028, soit des niveaux 8 % plus élevés que ceux enregistrés en 2023. Par la suite, l'emploi reculera légèrement et se stabilisera dans les dernières années de la période de prévision. Au cours de la période de prévision, l'emploi dans le secteur résidentiel augmente de 4 %. L'emploi dans le secteur non résidentiel atteint un sommet un an plus tard, le secteur se hissant en 2029 à des niveaux 14 % plus élevés que ceux de 2023. Il reste à peu près stable par la suite.

En plus de devoir répondre à la demande de construction, le secteur de la construction de la RGT devra faire face au départ à la retraite de 39 600 travailleurs, soit 22 % de la main-d'œuvre actuelle, au cours de la période de prévision. Ces tendances devraient créer des besoins d'embauche d'environ 59 800 travailleurs.

NORD DE L'ONTARIO

L'activité dans le secteur de la construction du Nord de l'Ontario est généralement en baisse depuis que les investissements dans le secteur résidentiel ont atteint leur sommet en 2021 et que les investissements dans le secteur non résidentiel ont atteint leur sommet un an plus tard.

Selon les prévisions, l'activité dans le secteur résidentiel devrait continuer de ralentir jusqu'en 2024, avant de reprendre un cycle haussier entre 2025 et 2028. Les mises en chantier, en particulier, atteignent un sommet

au cours de cette période, alors que les pressions sur les taux d'intérêt s'atténuent. L'activité dans le secteur de la rénovation, quant à elle, devrait diminuer tout au long de la période de prévision.

Les perspectives pour le secteur de la construction non résidentielle prévoient une baisse jusqu'en 2024 avant que les investissements ne rebondissent rapidement entre 2025 et 2027 avec le démarrage de nouveaux projets de construction d'ouvrages de génie civil. Les investissements dans les bâtiments ICI devraient également augmenter grâce à de nouveaux investissements dans les installations de fabrication et de soins de santé.

L'emploi total dans le secteur de la construction devrait ralentir tout au long de la période de prévision, l'emploi dans le secteur non résidentiel augmentant de 8 % par rapport aux niveaux de 2023 d'ici 2027 et ralentissant les années suivantes pour terminer la décennie presque inchangée. L'emploi dans le secteur résidentiel, quant à lui, devrait diminuer de 12 % par rapport aux niveaux de 2023.

Le Nord de l'Ontario sera en concurrence avec d'autres régions pour la main-d'œuvre qualifiée à court terme et devra remplacer un grand nombre de travailleurs qui prendront leur retraite au cours de la période de prévision. Environ 4 900 travailleurs devraient quitter le secteur au cours de la période de prévision sur 10 ans, ce qui équivaut à 19 % de la main-d'œuvre de 2023.

SUD-OUEST DE L'ONTARIO

Malgré une forte croissance démographique, les investissements dans le secteur de la construction résidentielle ont eu tendance à diminuer dans le Sud-Ouest de l'Ontario au cours des dernières années et devraient atteindre en 2024 leur niveau le plus bas depuis 2015. Parallèlement, le secteur de la construction non résidentielle de la région connaît une forte croissance depuis 2016. Les travaux en cours sur d'importants projets tels que la remise à neuf de la centrale nucléaire de Bruce Power et la construction du pont international Gordie-Howe, ainsi que les projets de rééquipement d'usines automobiles et la construction d'une usine de batteries pour véhicules électriques ont porté l'activité à un sommet en 2023.

Les perspectives prévoient une baisse dans les deux secteurs en 2024. Le secteur résidentiel continue d'être freiné par des taux d'intérêt élevés, mais devrait renouer avec la croissance à partir de 2025, à mesure que ces pressions s'atténuent. Le secteur non résidentiel, quant à lui, sera freiné à court terme par la fin des travaux sur le pont international Gordie-Howe et l'usine de batteries pour véhicules électriques Stellantis et LG. Les investissements s'accroîtront entre 2025 et 2027 avant de se maintenir dans une large mesure jusqu'à la fin de la décennie.

⁶ La **Région du Grand Toronto** (RGT) comprend les municipalités suivantes : Ajax, Aurora, Bradford West Gwillimbury, Brampton, Brock, Caledon, Clarington, East Gwillimbury, Georgina, Georgina Island, Halton Hills, King, Markham, Milton, Mississauga, Newmarket, Oakville, Oshawa, Pickering, Richmond Hill, Scugog, Toronto, Uxbridge, Vaughan, Whitby et Whitchurch-Stouffville.

⁷ Le **Nord de l'Ontario** comprend les régions économiques du Nord-Est et du Nord-Ouest telles qu'elles sont définies par Statistique Canada, qui englobent les régions métropolitaines de recensement de Thunder Bay et de Sudbury. Les villes de Sault Ste. Marie, Timmins, Kirkland Lake, Dryden, Kenora et Fort Frances en font partie.

⁸ Le **Sud-Ouest de l'Ontario** comprend les régions économiques de London, Windsor-Sarnia et Stratford-péninsule Bruce, telles qu'elles sont définies par Statistique Canada, y compris les régions métropolitaines de recensement de London et de Windsor. Les villes de Chatham, Ingersoll, Sarnia, Stratford, Goderich et Owen Sound en font partie.

Ensemble, ces tendances se traduisent par une hausse de l'emploi dans le secteur de la construction au cours de la période de prévision. L'emploi dans le secteur de la construction non résidentielle devrait connaître une croissance continue après 2024 et terminer la décennie à 12 % au-dessus des niveaux de 2023. L'emploi dans le secteur résidentiel devrait également atteindre un sommet en 2029, en enregistrant une hausse de 22 % par rapport aux niveaux de 2023, avant de ralentir au cours des années suivantes.

La combinaison de ces projections de croissance de l'emploi et du départ à la retraite anticipé de 13 900 travailleurs, soit 19 % de la population active de 2023, pourrait créer un déficit d'embauche de 25 700 travailleurs qui devra être comblé par différentes stratégies de recrutement.

Manitoba

Les composantes du secteur manitobain de la construction et de la maintenance ont connu des résultats mitigés en 2023. Dans le secteur non résidentiel, l'activité a affiché une légère hausse alors qu'une forte croissance du secteur des services de la province a contribué au maintien de niveaux d'investissement de plus en plus élevés dans la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI). Les niveaux d'investissement dans le secteur résidentiel ont quant à eux diminué face au ralentissement de la construction de logements neufs causé par la hausse des taux d'intérêt.

Ensemble, ces tendances ont entraîné une légère augmentation de l'emploi dans le secteur de la construction en 2023. Les perspectives pour le restant de la période de prévision laissent entrevoir un parcours similaire. Un gain d'environ 15 % au chapitre de l'emploi non résidentiel devrait être plus que suffisant pour compenser une perte de près de 6 % dans le secteur résidentiel.

Les pertes encourues dans le secteur résidentiel découleront d'un déclin de la demande pour la construction de logements neufs. Les mises en chantier, qui ont atteint un sommet en 2022, devraient ralentir presque continuellement au cours de la période de prévision, entraînant une diminution de l'emploi dans le secteur des logements neufs de près de 16 %. Bien que les activités de rénovation et de maintenance devraient connaître une hausse stable jusqu'à la fin de la décennie, les gains dans ces deux segments ne sont pas suffisants pour compenser la perte d'emplois pour la construction de logements neufs.

On s'attend simultanément à ce que l'emploi non résidentiel enregistre une série de gains d'ici à 2033. Les bâtiments ICI, pour lesquels l'emploi enregistrera une hausse de plus de 30 % par rapport aux niveaux de 2023, afficheront la croissance la plus forte. Les gains seront plus modestes dans les secteurs de la maintenance (+3 %) et de la construction d'ouvrages de génie civil (+11 %).

Le secteur de la construction doit garder le cap sur l'embauche et la formation de main-d'œuvre pour remplacer les 9 100 travailleurs, c'est-à-dire 20 % de la main-d'œuvre actuelle, qui devraient prendre leur retraite d'ici 2033.

Saskatchewan

Comme c'est le cas dans plusieurs provinces, les segments du secteur de la construction de la Saskatchewan ont affiché des résultats mitigés en 2023. Les niveaux d'investissement dans la construction résidentielle ont diminué en raison de la hausse des taux d'intérêt, tandis que les investissements dans la construction non résidentielle ont été soutenus par une forte activité dans les secteurs des transports, de la fabrication, des ressources et des projets d'infrastructure publique.

Les perspectives pour le restant de la période de prévision laissent entrevoir des résultats mitigés. Après un nouveau ralentissement en 2024, l'activité de construction résidentielle devrait croître fortement entre 2025 et 2028, et rester élevée jusqu'en 2033. À son pic en 2028, l'emploi résidentiel total augmentera de 31 % par rapport aux niveaux de 2023.

En revanche, l'activité non résidentielle devrait rester plus ou moins identique pendant la majeure partie de la période de prévision, avant de ralentir au cours des dernières années. L'activité dans le segment de la construction d'ouvrages de génie civil devrait ralentir à moyen terme, avec l'achèvement de plusieurs projets clés des secteurs de l'exploitation minière et des services publics. La construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels devrait quant à elle suivre une tendance générale à la hausse. Par rapport aux niveaux de 2023, l'emploi non résidentiel devrait rester relativement inchangé d'ici à 2033.

À mesure que ces tendances se développent, le secteur de la construction doit garder le cap sur l'embauche et la formation de main-d'œuvre pour remplacer les 9 500 travailleurs, c'est-à-dire 23 % de la main-d'œuvre actuelle, qui devraient prendre leur retraite d'ici 2033.

Alberta

Les perspectives pour l'Alberta indiquent une légère diminution de l'emploi dans la construction en 2023, une légère hausse de l'emploi dans le secteur non résidentiel n'étant pas suffisante pour compenser le recul de l'activité dans le secteur résidentiel. Les secteurs divergent au cours de la période de prévision. L'emploi non résidentiel devrait suivre une tendance stable jusqu'à la fin de la décennie, augmentant de 14 % par rapport aux niveaux de 2023, grâce à la croissance des secteurs de la construction d'ouvrages de génie civil et des bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels.

L'emploi dans le secteur résidentiel devrait connaître un cycle ascendant à court terme, sous l'effet d'une reprise de la croissance des marchés de la construction de logements neufs et de la rénovation. Après 2027, cependant, les projections à long terme prévoient une réduction des investissements dans les logements neufs. L'emploi ralentit marginalement (-1 %) à la fin de la décennie.

La main-d'œuvre du secteur de la construction en Alberta devrait augmenter de 20 600 travailleurs au cours de la période de prévision. Compte tenu du départ à la retraite prévu de 42 500 travailleurs (soit 23 % de la main-d'œuvre en 2023), le secteur devra recruter et former 63 100 travailleurs supplémentaires.

Colombie-Britannique

L'activité de construction résidentielle et non résidentielle en Colombie-Britannique a suivi des trajectoires différentes en 2023. Les investissements dans le secteur résidentiel ont ralenti sous la pression de la hausse des taux d'intérêt, tandis que ceux dans la construction non résidentielle ont été soutenus par une forte activité dans la construction d'ouvrages de génie civil et la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI).

Les perspectives à court terme prévoient un ralentissement de l'activité non résidentielle, car plusieurs grands projets arrivent à leur terme ou dépassent les niveaux d'activité maximale. Les investissements se maintiendront ensuite jusqu'en 2026 avant que les travaux ne commencent pour un certain nombre de grands projets de construction d'ouvrages de génie civil qui se poursuivront jusqu'en 2029. Les investissements dans le secteur résidentiel, quant à eux, devraient rester inchangés en 2024 et 2025

avant que le marché ne connaisse un cycle de hausse modérée jusqu'en 2029. Il convient de noter la forte croissance des investissements dans la rénovation, qui devraient augmenter de près de 56 % au cours de la période de prévision et dépasser la construction de logements neufs en tant que principal moteur de la demande résidentielle.

C'est à court terme que les défis du marché du travail seront les plus marqués, avec l'augmentation de la demande d'emploi. À plus long terme, le secteur sera confronté au départ à la retraite de 43 200 travailleurs, soit 23 % de la main-d'œuvre actuelle d'ici à 2033.

Pour répondre à la demande de construction, le secteur devra recruter et former environ 54 000 travailleurs tout au long de la période de prévision.

LOWER MAINLAND

Le marché de la construction dans le Lower Mainland⁹, qui représente près de 60 % de l'emploi en construction de la province, a rapporté une autre année de croissance en 2023, durant laquelle une légère diminution des investissements résidentiels a été compensée par une augmentation de l'activité dans la construction non résidentielle.

Les perspectives prévoient une augmentation des investissements dans les deux secteurs en 2024. Par la suite, elles suivront des voies différentes. L'activité dans le secteur résidentiel devrait ralentir jusqu'en 2027, la croissance prévue de l'activité de rénovation étant insuffisante pour compenser totalement la baisse de la construction de nouveaux logements. Les années suivantes, les niveaux d'investissement se stabiliseront. Les investissements non résidentiels devraient augmenter jusqu'en 2027 grâce à de nouveaux projets de traitement des eaux usées, de transports en commun, de routes, d'autoroutes et de ponts, et à une croissance continue des projets de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels. Les années suivantes, la croissance diminuera à mesure que les projets se terminent, mais les niveaux d'investissement globaux devraient rester bien supérieurs aux niveaux historiques.

À la suite de ces tendances d'investissement, l'emploi résidentiel et non résidentiel évoluera de manière divergente au cours de la période de prévision. D'ici 2033, on prévoit une augmentation de l'emploi non résidentiel de 8 % par rapport aux niveaux de 2023, tandis qu'une baisse de plus de 13 % est estimée dans le secteur résidentiel.

⁹ La région du **Lower Mainland** est définie par les régions économiques du Grand Vancouver, de la vallée du Fraser, de la Sunshine Coast, de Squamish et de Lillooet.

Au cours de la même période, le secteur devra remplacer 22 500 travailleurs qui devraient partir à la retraite. Cette perte sera partiellement compensée par le recrutement, au sein de la population locale, de personnes de moins de 30 ans entrant sur le marché du travail. Néanmoins, le secteur pourrait être confronté à un déficit de recrutement de 3 100 travailleurs d'ici 2033.

ÎLE DE VANCOUVER

Les perspectives de la construction dans la région de l'île de Vancouver¹⁰, qui représente près de 20 % de l'emploi dans le secteur de la construction de la province, prévoient une croissance des secteurs résidentiel et non résidentiel jusqu'en 2033, avec des niveaux variables tout au long de la période de prévision.

Les investissements résidentiels devraient diminuer à court terme, les hausses de taux d'intérêt freinant la construction de nouveaux logements. Les niveaux augmenteront ensuite jusqu'à la fin de la période de prévision, la croissance de l'activité de rénovation compensant la baisse du nombre de nouveaux logements. Les investissements dans la construction non résidentielle varieront en fonction du calendrier des grands projets, notamment la modernisation sismique du barrage John Hart, mais ils tendront généralement à la hausse au cours de la période de prévision.

Pendant cette période, l'emploi devrait connaître une croissance modeste, une augmentation d'un peu moins de 6 % de l'emploi dans le secteur non résidentiel compensant une baisse de moins de 2 % dans le secteur résidentiel.

Dans le même temps, le secteur devra remplacer un total de 9 500 travailleurs, dont 7 700 devraient partir à la retraite. On estime que 6 200 nouvelles personnes entrant sur le marché du travail de moins de 30 ans issues de la population locale pourraient rejoindre le secteur au cours de cette période, mais si le recrutement n'augmente pas, un déficit de recrutement potentiel de près de 3 300 travailleurs pourrait devoir être comblé en dehors du secteur local de la construction pour répondre aux futurs besoins de main-d'œuvre.

¹⁰ La **région économique de l'île et de la côte de Vancouver** comprend un certain nombre de districts régionaux, notamment la région de la capitale, la vallée de Cowichan, Nanaimo, Alberni-Clayoquot, Strathcona, la vallée de Comox, Powell River, le mont Waddington et la côte centrale.

ÉTABLIR UNE MAIN-D'ŒUVRE DURABLE

ÉTABLIR UNE MAIN-D'ŒUVRE DURABLE

L'emploi dans la construction a connu une forte croissance presque chaque année depuis 2002, soit plus de 690 000 travailleurs supplémentaires au cours de cette période. Le léger recul de la construction résidentielle en 2023 ne devrait pas être alarmant et a contribué à rapprocher légèrement le taux de chômage du secteur des normes historiques.

La tendance à la hausse de l'emploi des jeunes dans le secteur est également encourageante. En 2023, le nombre de jeunes femmes employées dans le secteur, c'est-à-dire celles âgées de 15 à 24 ans, a augmenté de 32 % par rapport à l'année précédente. Le nombre de femmes en général employées dans le secteur de la construction a également augmenté au cours de l'année, progressant de 8,2 %. Ces deux tendances suggèrent que l'important soutien du gouvernement fédéral au développement de l'apprentissage et les efforts continus du secteur pour relever les défis liés à la main-d'œuvre portent leurs fruits.

Ces efforts seront de plus en plus importants au cours de la période de prévision, particulièrement en raison du vieillissement de la population canadienne et du déclin de la population des jeunes. Ces changements démographiques contribueront à un resserrement des marchés du travail, car la proportion de travailleurs âgés dans la population active est beaucoup plus faible que celle de leurs homologues plus jeunes.



Diversification de la main-d'œuvre

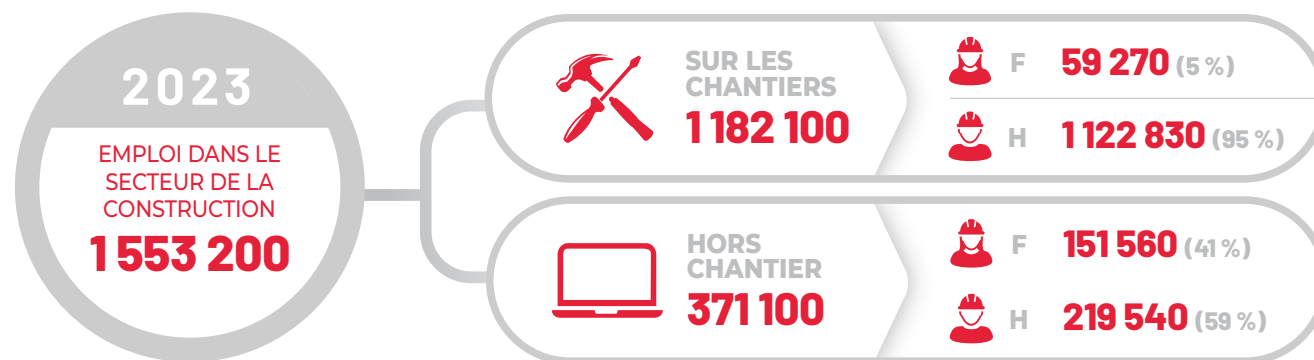
GROUPES DE TRAVAILLEURS SOUS-REPRÉSENTÉS

En raison notamment de la baisse des taux de fécondité et de la diminution de la taille des familles au Canada depuis plus de trois décennies, la proportion de jeunes Canadiens et Canadiennes disponibles pour entrer dans la population active est en baisse depuis plusieurs années. Le départ à la retraite de la génération des baby-boomers au cours de la prochaine décennie entraînera une forte concurrence pour attirer les jeunes travailleurs. Pour atténuer l'incidence de cette évolution démographique, le secteur de la construction doit diversifier son recrutement. Pour réussir, le secteur doit accroître le recrutement de personnes appartenant à des groupes traditionnellement sous-représentés dans la main-d'œuvre actuelle du secteur de la construction, notamment les femmes, les Autochtones et les personnes immigrantes.

En 2023, le secteur de la construction au Canada employait environ 210 800 femmes, dont 28 % travaillaient directement sur les chantiers de projets de construction, tandis que les 72 % restants travaillaient hors chantier, principalement dans le cadre d'emplois liés à l'administration et à la gestion. Des 1 182 100 personnes de métier employées au sein du secteur, les femmes représentaient 5 % (voir la figure 11).

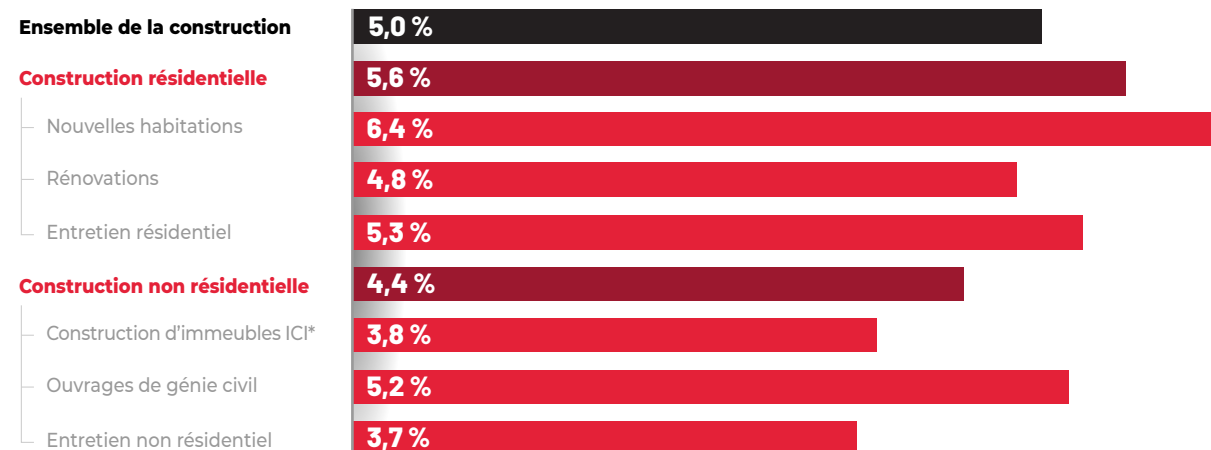
Les femmes de métier au Canada, dont le nombre est estimé à 59 270, sont représentées dans tous les segments de la construction; cependant, compte tenu de la nature des travaux de construction au pays, les femmes représentent une part plus importante du total des personnes de métier (5,6 %) dans la construction résidentielle. Tous segments confondus, c'est dans la construction de nouveaux logements que la représentation des femmes est la plus élevée, soit 6,4 % de la main-d'œuvre (voir la figure 12). Les cinq principaux métiers et professions dans lesquels les femmes ont tendance à être employées sont les suivants : aides et manœuvres (20 % de toutes les femmes de métier), directrices de la construction (17 %), peintres et décoratrices (9 %), entrepreneuses et superviseuses (9 %) et gestionnaires et rénovatrices en construction domiciliaire (7 %).

Figure 11 : Emploi détaillé en construction par genre, Canada, 2023



Source : Calculs de ConstruForce Canada fondés sur l'Enquête sur la population active (EPA) et le Recensement de la population de 2016 de Statistique Canada.

Figure 12 : Proportion de femmes occupant des métiers et professions directement sur les chantiers, Canada



*industriels, commerciaux, institutionnels

Source : Calculs de ConstruForce Canada fondés sur l'Enquête sur la population active (EPA) et le Recensement de la population de 2016 de Statistique Canada.

La population autochtone est celle qui connaît la croissance la plus rapide au Canada, et elle présente donc des occasions de recrutement pour le secteur de la construction au pays. En 2021, les Autochtones représentaient 5,1 % de la main-d'œuvre du secteur de la construction au Canada, soit une légère baisse de par rapport à la part de 5,2 % observée en 2016.¹¹ Cette part est nettement plus élevée que celle des Autochtones dans l'ensemble de la population active (voir le tableau 3). Cependant, la part de la population autochtone dans la population active, tous secteurs confondus, a augmenté plus rapidement que pour le secteur de la construction au cours des cinq dernières années. Comme le nombre de jeunes autochtones entrant sur le marché du travail continue d'augmenter, des efforts de recrutement supplémentaires seront nécessaires pour les encourager à envisager de faire carrière dans le secteur de la construction.

Le secteur de la construction du Canada pourrait également faire appel à de nouveaux arrivants (résidents permanents) au cours de la période de prévision afin de répondre aux besoins en main-d'œuvre. En raison de la baisse des taux naturels de croissance démographique, les nouveaux arrivants représentent la principale source de croissance de la main-d'œuvre au Canada. Les nouveaux arrivants jouent un rôle de plus en plus important dans la reconstitution de la main-d'œuvre, leur part au sein de la main-d'œuvre étant passée de 21 % en 2012 à 27 % en 2022. Le Canada a réussi à attirer et à intégrer les nouveaux arrivants dans la population active, mais ces derniers restent sous-représentés dans le secteur de la construction. La part des nouveaux arrivants au sein de la main-d'œuvre de la construction (toutes les professions de la construction, pas seulement les métiers) était de 19 % en 2022, ce qui est nettement inférieur à la part de l'ensemble de la main-d'œuvre. (Voir la figure 13.)¹²

La proportion de nouveaux arrivants exerçant dans les professions sur les chantiers est toutefois légèrement inférieure à celle de l'ensemble des professions de la construction. Les professions sur les chantiers représentent plus de 70 % de l'emploi total du secteur, tandis que les nouveaux arrivants ne représentent que 18 % de la main-d'œuvre sur les chantiers.

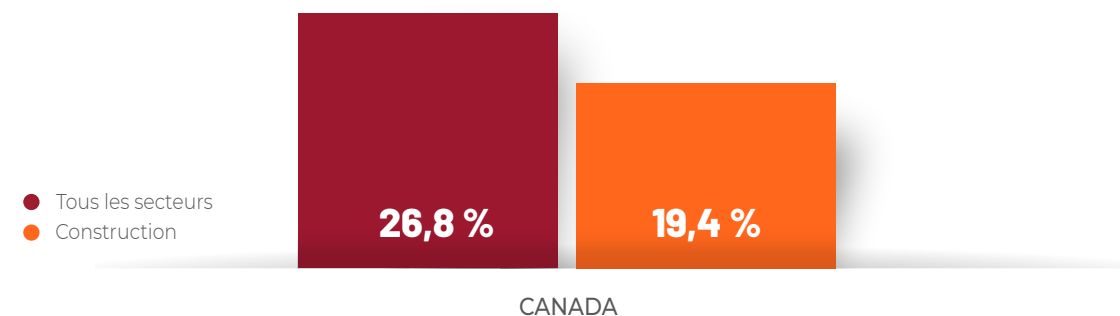
En fonction des tendances historiques en matière d'établissement, le Canada devrait accueillir plus de 4 965 000 personnes au statut de résidence permanente et non permanente entre 2024 et 2033. Comme ces personnes représenteront une part croissante de la population de base en âge de travailler du pays, des efforts de recrutement supplémentaires seront nécessaires pour que le secteur de la construction recrute sa part parmi les nouveaux arrivants au sein de la population active.

Tableau 3 : Représentation de la population autochtone dans la main-d'œuvre du secteur de la construction au Canada

SECTEUR	ANNÉE	AUTOCHTONES	NON AUTOCHTONES	TOTAL	PROPORTION D'AUTOCHTONES (EN % AU SEIN DE LA MAIN-D'ŒUVRE TOTALE)
Construction	2016	71 150	1 293 860	1 365 010	5,2 %
	2021	74 385	1 394 680	1,469 085	5,1 %
Tous les secteurs	2016	716 605	17 551 520	18 268 120	3,9 %
	2021	764 075	18 059 405	18 823 480	4,1 %

Source : Les calculs de Construforce Canada sont fondés sur le Recensement de la population de 2016 et de 2021 de Statistique Canada.

Figure 13 : Proportion d'immigrants (en %) au sein de la population active en construction, 2022



Source : Statistique Canada, Tableau 14-10-0083-01 Caractéristiques de la population active selon le statut d'immigrant, données annuelles

¹¹ Statistique Canada, Recensement de 2021. Demande de données personnalisées.

¹² Statistique Canada, Enquête sur la population active, Demande de données personnalisées 2022.

CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS

CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS

Les prévisions du rapport *Regard prospectif – Construction et maintenance 2024-2033* de ConstrForce Canada indiquent que l'activité de construction dans les secteurs résidentiel et non résidentiel du Canada affichera une croissance jusqu'en 2033.

L'activité dans le secteur résidentiel a diminué par rapport aux sommets enregistrés en 2021, et on s'attend à ce qu'elle continue de ralentir en 2024, mais de façon moins prononcée qu'au cours des deux années précédentes. Une période de croissance s'ensuit dans la majeure partie du pays, la construction de nouveaux logements renouant avec la croissance entre 2025 et 2028. Au cours des années suivantes, le segment connaît un ralentissement en raison de la baisse de la croissance de la population canadienne. Entre-temps, la croissance de l'activité de rénovation devrait enregistrer une série de hausses régulières à partir de 2024. Cette situation s'explique par le fait que cette activité est relativement abordable par rapport à l'achat de nouvelles maisons et que les Canadiens plus âgés pourraient choisir de vieillir chez eux.

L'activité de construction non résidentielle a augmenté régulièrement depuis les années de pandémie et devrait enregistrer une tendance générale à la hausse jusqu'en 2028. De grands projets sont en cours dans de nombreuses régions, notamment des projets de transport collectif en Ontario et en Colombie-Britannique, des projets de services publics au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique, ainsi que des niveaux élevés d'investissement dans la construction d'immeubles institutionnels et gouvernementaux dans l'ensemble du pays. Au cours des dernières années, une forte reprise de la construction d'immeubles commerciaux est également prévue. L'activité de construction non résidentielle devrait fluctuer en fonction du calendrier des grands projets prévus, mais elle restera élevée tout au long de la période de prévision.

Il sera difficile de répondre à la demande maximale en raison de la mobilité provinciale limitée. De nombreuses provinces connaissent déjà des niveaux élevés ou soutenus d'activité de construction, ce qui ne donne aucune raison aux travailleurs de déménager à court terme. Les défis auxquels est confronté le marché du travail sont compliqués par le départ à la retraite d'environ 263 400 travailleurs, soit 21 % de la main-d'œuvre de 2023. Il s'agit d'une perte importante de compétences et d'expérience qui n'est pas compensée par l'arrivée de nouveaux travailleurs sur le marché du travail.

La tâche d'attirer de nouveaux travailleurs dans le secteur de la construction pourrait se compliquer davantage, car d'autres secteurs sont confrontés à des défis similaires liés au remplacement d'une main-d'œuvre vieillissante. Pour répondre à la demande à court et à long terme, il faudra combiner les stratégies du secteur, notamment accroître le recrutement et la formation des jeunes et se tourner vers les groupes traditionnellement sous-représentés, comme les femmes, les Autochtones et les nouveaux arrivants au Canada, ou vers d'autres secteurs d'activité pour accroître le bassin de travailleurs locaux disponibles.

L'approche fondée sur des scénarios du secteur conçue par ConstrForce Canada pour évaluer les conditions futures du marché du travail constitue un outil de planification puissant pour le secteur, le gouvernement et les autres parties prenantes afin de mieux suivre les conditions du marché du travail et de cerner les points de pression potentiels. Les conditions prévues sur le marché du travail reflètent les attentes actuelles du secteur en matière de croissance démographique et de calendrier des grands projets. Toute modification de ces hypothèses présente des risques et peut modifier les conditions prévues du marché.

À PROPOS DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DE CONSTRUFORCE CANADA

Le système d'information sur le marché du travail de ConstruForce Canada utilise le modèle industriel le plus avancé et le plus détaillé disponible au Canada pour produire un scénario de prévision qui reflète l'information actuelle et future sur l'offre et la demande de main-d'œuvre pour les secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle, par province.

Mis à jour chaque année, le système est calibré en fonction des dernières informations sur les conditions économiques mondiales, nationales et provinciales provenant de diverses sources de données, notamment Statistique Canada, les institutions financières canadiennes, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Energy Information Administration des États-Unis, l'Organisation de coopération et de développement économiques, ainsi que les plans budgétaires fédéraux et provinciaux. Les principaux facteurs qui déterminent le scénario des perspectives sont les suivants : les mesures de l'environnement économique telles que la croissance du PIB réel, l'inflation, les taux d'intérêt, les taux de change, les prix des produits de base, les tendances des partenaires commerciaux internationaux, la croissance de la population et les tendances démographiques.

Le système ConstruForce se distingue par l'intégration d'un inventaire des principaux projets. Il est élaboré en partenariat avec les comités provinciaux d'information sur le marché du travail – des réseaux de parties prenantes du secteur comprenant des groupes syndicaux, des associations de construction, des propriétaires et des ministères fédéraux et provinciaux – et répertorie les principaux projets susceptibles de fausser les tendances des investissements dans la construction et les conditions du marché.

Les informations sur l'économie, la démographie et les grands projets sont combinées dans un modèle macroéconomique dynamique, multisectoriel et multifactoriel afin de générer un scénario de perspectives du marché du travail sur 10 ans pour les secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle dans chaque province canadienne.

Le système incorpore des coefficients dérivés des tableaux d'entrées-sorties de Statistique Canada pour déterminer les demandes du secteur et des coefficients exclusifs développés par ConstruForce Canada pour traduire les données d'investissement résidentiel et non résidentiel en demandes de main-d'œuvre

pour les 34 métiers et professions sur site les plus courants dans le secteur de la construction. Ces métiers représentent 75 % de la main-d'œuvre totale du secteur de la construction.

Pour l'offre de main-d'œuvre, le système utilise comme point de départ le recensement de la population de 2021 de Statistique Canada. Ces données sont ajustées pour refléter les politiques publiques actuelles et les facteurs de la demande, et sont affinées en consultation avec les comités provinciaux d'information sur le marché du travail pour produire des mesures de la croissance économique et démographique provinciale, de la croissance de l'emploi, des départs à la retraite, des nouvelles personnes entrant sur le marché du travail et des tendances migratoires interprovinciales et internationales.

La situation du marché du travail résidentiel et non résidentiel de la province, par métier et par profession, est évaluée d'après l'évolution de l'offre et de la demande et résumée sous forme de tableaux. Pour chaque année, les conditions sont classées de 1 (l'offre de main-d'œuvre est excédentaire et il y a un risque de perdre des travailleurs au profit d'autres marchés) à 5 (la demande est excédentaire, la concurrence est intense et le recrutement s'étend au-delà des marchés du travail locaux). Les classements sont calculés d'après la croissance annuelle de l'emploi, les taux de chômage naturels ou normaux et l'évolution de l'offre (c'est-à-dire les départs à la retraite, les nouvelles personnes entrant sur le marché et les besoins de mobilité pour répondre à la demande).

Les classements de certains métiers ou professions peuvent être supprimés dans certaines provinces et régions en raison de la petite taille de la main-d'œuvre (moins de 100 travailleurs) et de la fiabilité statistique limitée lors de l'évaluation des conditions du marché du travail à l'échelle sectorielle. Certains métiers sont également exclus parce qu'ils ne travaillent généralement pas dans le secteur évalué (par exemple, les chaudronniers et les mécaniciens en machinerie ne travaillent généralement pas dans la construction résidentielle, et les gestionnaires de la construction et de la rénovation de maisons ne travaillent pas non plus dans la construction non résidentielle).

Enfin, pour améliorer la robustesse du système, le scénario prévisionnel de ConstruForce Canada est validé par les comités provinciaux d'information sur le marché du travail.

ANNEXE : PARTICIPANTS AU COMITÉ

ANNEXE : PARTICIPANTS AU COMITÉ

La production de *Regard prospectif – Construction et maintenance 2024-2033* n'aurait pas été possible sans la précieuse contribution des organisations suivantes :

Terre-Neuve-et-Labrador

- Association canadienne des constructeurs d'habitations – Terre-Neuve-et-Labrador
- Association de la construction de Terre-Neuve-et-Labrador
- Association canadienne de la construction
- College of the North Atlantic
- Construction Labour Relations Association of Newfoundland and Labrador
- Construction de Défense Canada
- Heavy Civil Association of Newfoundland and Labrador
- Infrastructure Canada
- Ministère de l'Immigration, de la Croissance démographique et des Compétences de Terre-Neuve-et-Labrador
- Ministère des Finances de Terre-Neuve-et-Labrador
- Service Canada
- Syndicats des métiers de la construction du Canada
- Trades NL

Île-du-Prince-Édouard

- Syndicats des métiers de la construction du Canada
- Association canadienne de la construction
- Association canadienne des constructeurs d'habitations – Île-du-Prince-Édouard
- Construction Association of Prince Edward Island
- Construction de Défense Canada
- Infrastructure Canada
- PEI Road Builders and Heavy Construction Association
- Ministère des Finances de l'Île-du-Prince-Édouard
- Ministère de la Main-d'œuvre, des Études supérieures et de la Population de l'Île-du-Prince-Édouard
- Service Canada – Atlantique
- Timber Mart

Nouvelle-Écosse

- Atlantic Home Building and Renovation Sector Council
- Syndicats des métiers de la construction du Canada
- Association canadienne de la construction
- Association canadienne des constructeurs d'habitations – Nouvelle-Écosse
- Construction Association of Nova Scotia
- Construction de Défense Canada
- Infrastructure Canada
- Nova Scotia Construction Labour Relations Association Limited
- Conseil sectoriel de la construction de la Nouvelle-Écosse
- Ministère des Finances de la Nouvelle-Écosse
- Nova Scotia Road Builders Association
- Service Canada – Atlantique

Nouveau-Brunswick

- Syndicats des métiers de la construction du Canada
- Association canadienne de la construction
- Association canadienne des constructeurs d'habitations – Nouveau-Brunswick
- Association de la construction du Nouveau-Brunswick
- Construction de Défense Canada
- Infrastructure Canada
- Irving Oil
- Moncton Northeast Construction Association et Mechanical Contractors Association of New Brunswick
- New Brunswick Building Trades Unions
- Ministère des Finances et Conseil du Trésor du Nouveau-Brunswick
- Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick
- Association des constructeurs de routes et de la construction lourde du Nouveau-Brunswick
- Saint John Construction Association
- Service Canada – Région du Nouveau-Brunswick

Québec

- Sans objet

Ontario

- Black & McDonald
- Bruce Power
- Société canadienne d'hypothèques et de logement
- Syndicats des métiers de la construction du Canada
- Association canadienne de la construction
- Association canadienne des constructeurs d'habitations
- Central Ontario Building Trades
- CLAC
- Construction Association of Thunder Bay
- Construction Employers Coordinating Council of Ontario
- Association des relations de travail en construction de l'Ontario
- Council of Ontario Construction Associations
- Crosslinx Transit Solutions
- Construction de Défense Canada
- Eastern Ontario and Western Quebec Building Trades Council
- Electrical Power Systems Construction Association
- Emploi et Développement social Canada
- Essex and Kent Building Trades Council
- Fluor Canada
- General Contractors' Association of Toronto
- General Presidents' Maintenance Committee for Canada
- Grand Valley Construction Association

- Hamilton-Brantford Building & Construction Trades Council
- Hamilton-Halton Construction Association
- Hydro One
- IBEW, section locale 303
- Infrastructure Canada
- Infrastructure Ontario
- Ironworkers Local 759
- J-AAR Excavating / AAROC Aggregates
- Kingston Construction Association
- LiUNA Ontario Provincial District Council
- London and District Construction Association
- Millwright Regional Council of Ontario
- Niagara Construction Association
- Niagara Haldimand Building and Construction Trades Council
- Northeastern Ontario Construction Association
- Secrétariat ontarien à la construction
- Ontario Formwork Association
- Ontario General Contractors Association
- Association ontarienne des constructeurs d'habitations
- Ontario Masonry Contractors Association
- Ministère des Collèges et Universités de l'Ontario
- Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences de l'Ontario
- Ontario Power Generation

- Ontario Road Builders' Association
- Ontario Sewer and Watermain Construction Association
- Association de la construction d'Ottawa
- Progressive Contractors Association of Canada
- Provincial Building and Construction Trades Council of Ontario
- Services publics et Approvisionnement Canada
- RESCON
- Sarnia Construction Association
- Sarnia-Lambton Building & Construction
- Trades Council
- Sault Ste. Marie Construction Association
- Service Canada
- Sheet Metal Workers, section locale 47
- Toronto Construction Association
- United Association, section locale 71
- United Association, section locale 628
- United Association, section locale 800
- Waterloo, Wellington, Dufferin and Grey Building
- Trades Council
- Windsor Construction Association
- Planification en main-d'œuvre de Sudbury et Manitoulin

Manitoba

- Apprentissage Manitoba
- Syndicats des métiers de la construction du Canada
- Association canadienne de la construction
- Construction Association of Rural Manitoba
- Construction Labour Relations Association of Manitoba
- Construction de Défense Canada
- Infrastructure Canada
- Manitoba Building & Construction Trades Council
- Manitoba Construction Sector Council
- Développement économique et Formation du Manitoba
- Manitoba Finance
- Manitoba Heavy Construction Association
- Manitoba Home Builders' Association
- Manitoba Hydro
- Mechanical Contractors Association of Manitoba
- Merit Contractors Association of Manitoba
- Northern Manitoba Sector Council
- Service Canada
- Winnipeg Construction Association

Saskatchewan

- Syndicats des métiers de la construction du Canada
- Association canadienne de la construction
- Association canadienne des constructeurs d'habitations – Regina
- Association canadienne des constructeurs d'habitations – Saskatoon
- CLAC
- Construction Labour Relations Association of Saskatchewan
- Construction de Défense Canada
- Infrastructure Canada
- Mechanical Contractors Association of Saskatchewan
- Saskatchewan Apprenticeship and Trade Certification Commission
- Métiers de la construction de la Saskatchewan
- Saskatchewan Construction Association
- Saskatchewan Heavy Construction Association
- Ministère des Finances de la Saskatchewan
- Ministère de l'Immigration et de la Formation professionnelle de la Saskatchewan
- Ministère de SaskBuilds et de l'Approvisionnement
- Organisme de sécurité publique de la Saskatchewan
- Saskatchewan Construction Safety Association
- SaskPower
- Service Canada – Région de la Saskatchewan
- Women in Trades and Technology

Alberta

- Alberta Advanced Education
- Alberta Construction Association
- Alberta Council of Turnaround Industry Maintenance Stakeholders
- Alberta Jobs, Economy and Trade
- Alberta Roadbuilders and Heavy Construction Association
- Association of Maintenance Contractors of Canada
- Building Trades of Alberta
- Société canadienne d'hypothèques et de logement
- Syndicats des métiers de la construction du Canada
- Association canadienne de la construction
- Association canadienne des constructeurs d'habitations
- Association canadienne des constructeurs d'habitations – Alberta
- Cenovus Energy
- CLAC
- Construction Labour Relations – Alberta
- Construction de Défense Canada
- Enbridge Inc.
- Energy Safety Canada
- Fluor Canada Ltd.
- Infrastructure Canada

- Conseil national de la construction du Canada
- OpenCircle
- PCL Constructors Inc.
- Progressive Contractors Association of Canada
- Regional Oil Sands Operating Alliance
- Service Canada
- Shell Canada
- Suncor Énergie Inc.
- Syncrude Canada Ltd.

Colombie-Britannique

- BC Building Trades Council
- BC Hydro
- BC Ministry of Advanced Education and Skills Training
- BC Regional Council of Carpenters
- BC Road Builders and Heavy Construction Association
- British Columbia Construction Association
- British Columbia Insulation Contractors Association
- Syndicats des métiers de la construction du Canada
- Association canadienne de la construction

- Association canadienne des constructeurs d'habitations
- Association canadienne des constructeurs d'habitations – Colombie-Britannique
- CLAC
- Construction Foundation of British Columbia
- Construction Labour Relations Association of BC
- Construction de Défense Canada
- Fluor Canada Ltd.
- Industry Training Authority
- Infrastructure Canada
- LNG Canada
- Mechanical Contractors Association of BC
- Conseil national de la construction du Canada
- Northern Regional Construction Association
- PCL Constructors Inc.
- Progressive Contractors Association of Canada
- Roofing Contractors Association of British Columbia
- Service Canada – Colombie-Britannique
- Southern Interior Construction Association
- Institut du développement urbain
- Vancouver Island Construction Association
- Vancouver Regional Construction Association

Les données les plus détaillées et les plus complètes sur le marché du travail dans le secteur de la construction au Canada sont affichées à

PREVISIONSCONSTRUCTION.CA

Un site conçu par l'industrie pour l'industrie

Tableaux et graphiques personnalisés à partir :

- de données sur une trentaine de métiers et professions par province pour les dix prochaines années
- des principaux indicateurs économiques, des investissements dans le secteur et de l'état du marché du travail par province et/ou par secteur
- de données macro-économiques et de données relatives aux investissements et



Des données prévisionnelles à jour sont publiées en ligne à l'adresse suivante : **previsionsconstruction.ca**. Vous pouvez créer des rapports personnalisés sur un vaste éventail de catégories, par secteur, par métier ou par province, sur une période pouvant atteindre 10 ans.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :



Tél : 613.569.5552
info@construforce.ca

MARS 2024